

# Lettres perdues

## Communautés épistolaires, guerres et liens familiaux dans le monde maritime atlantique du XVIII<sup>e</sup> siècle

*Renaud Morieux*

**L'expérience de la distance** et de la séparation est habituelle pour les communautés maritimes. En temps de paix, les hommes s'absentent souvent la moitié de l'année<sup>1</sup>. En temps de guerre, c'est à plusieurs années de séparation que les familles font face en cas de capture par l'ennemi. Ces groupes ont ainsi pu être décrits comme des sociétés de l'absence dans lesquelles les déplacements fréquents des hommes, les forts taux de mortalité masculine et, partant, le veuvage précoce donnent aux femmes une plus grande autonomie<sup>2</sup>. Pendant de longues périodes, celles-ci vivent sans maris ni fils. Cette séparation n'est cependant jamais absolue, et ces femmes ne sont jamais « sans hommes » ni ressources<sup>3</sup>. Dans ce contexte,

\* Je souhaite remercier, pour leurs relectures attentives et leurs suggestions, Alain Cabantous, Sara Caputo, David Garrioch, Antoine Lilti et Alexandra Walsham. Merci aussi à Hélène Woisson pour la première transcription des lettres et aux archivistes du National Maritime Museum de Greenwich d'avoir photographié certains documents pour moi.

1. Alain CABANTOUS, *Dix mille marins face à l'Océan. Les populations maritimes de Dunkerque au Havre aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, vers 1660-1794*, Paris, Publisud, 1991, p. 258-264.

2. Voir *id.*, *Les citoyens du large. Les identités maritimes en France (XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Aubier, 1995, p. 151-160; Emmanuelle CHARPENTIER et Benoît GRENIER (dir.), *Femmes face à l'absence, Bretagne et Québec (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, Québec, Centre interuniversitaire d'études québécoises, 2015, et notamment, dans ce même ouvrage, la contribution d'Emmanuelle CHARPENTIER, « Femmes de 'partis en voyage sur mer' en Bretagne au XVIII<sup>e</sup> siècle », p. 47-60.

3. Olwen HUFTON, « Women without Men: Widows and Spinsters in Britain and France in the Eighteenth Century », *Journal of Family History*, 9-4, 1984, p. 355-376; Heather DALTON (dir.), *Keeping Family in an Age of Long Distance Trade, Imperial Expansion, and Exile, 1550-1850*,

les correspondances apparaissent comme la source par excellence pour saisir cette expérience de l'attente dans sa matérialité même<sup>4</sup>.

Les historiennes et historiens du xx<sup>e</sup> siècle sont familiers de ce type d'écrits. Les échanges épistolaires entre les patients d'hôpitaux psychiatriques ou les populations carcérales et l'extérieur ont permis de mieux comprendre l'expérience vécue et les émotions de femmes et d'hommes de divers milieux sociaux en situation de crise ou de subordination<sup>5</sup>. S'appuyant sur des milliers de lettres de familles, les spécialistes de la Grande Guerre ont par exemple analysé les rapports entre les couples et les conséquences psychologiques du conflit<sup>6</sup>. Pour l'époque moderne, ce type de documents tend à soulever des questions différentes, telles que l'alphabétisation, l'agentivité des femmes et les modes d'écriture de soi. D'après Susan E. Whyman, on voit, au xviii<sup>e</sup> siècle, une « démocratisation et une augmentation générale de l'écriture de lettres<sup>7</sup> ». Le nombre croissant de familles dispersées entre l'Europe et les colonies ainsi que la multiplication des voyages contribuent sans doute à cette évolution<sup>8</sup>. Écrire des lettres constitue la manière la plus efficace de rester en contact avec les siens. Pour l'essentiel, cependant, l'historiographie n'a prêté que peu d'attention aux familles d'un milieu social plus populaire que la bourgeoisie, par manque de sources.

Aux National Archives situées à Kew, à l'ouest de Londres, se trouve un carton intitulé par les archivistes « Letters to prisoners of war mostly addressed to the crew of the *Galatea* at Rochefort and forwarded to England (1757-1758)<sup>9</sup> ». Celui-ci contient 104 lettres repliées en enveloppes, réparties en trois petits paquets (fig. 1).

Amsterdam, Amsterdam University Press, 2020; Julie HARDWICK, Sarah M. S. PEARSALL et Karin WULF, « Introduction: Centering Families in Atlantic Histories », *William and Mary Quarterly*, 70-2, 2013, p. 205-224; Manon VAN DER HEIJDEN, Ariadne SCHMIDT et Richard WALL, « Broken Families: Economic Resources and Social Networks of Women Who Head Families », *The History of the Family*, 12-4, 2007, p. 223-232.

4. Carol ACTON, « Writing and Waiting: The First World War Correspondence between Vera Brittain and Roland Leighton », *Gender & History*, 11-1, 1999, p. 54-83; Michael ROPER, « Slipping out of View: Subjectivity and Emotion in Gender History », *History Workshop Journal*, 59, 2005, p. 57-72.

5. André MAGNAN (éd.), *Expériences limites de l'épistolaire. Lettres d'exil, d'enfermement, de folie*, Paris, Honoré Champion, 1993.

6. Voir par exemple Michael ROPER, *The Secret Battle: Emotional Survival in the Great War*, Manchester, Manchester University Press, 2010; Clémentine VIDAL-NAQUET, *Couples dans la Grande Guerre. Le tragique et l'ordinaire du lien conjugal*, Paris, Les Belles Lettres, 2014. Pour une présentation récente de cette historiographie, voir Anne VERJUS, Caroline MULLER et Thomas DODMAN, « Dear Reader », *French Historical Studies*, 44-2, 2021, p. 177-189.

7. Susan E. WHYMAN, *The Pen and the People: English Letter Writers, 1660-1800*, Oxford, Oxford University Press, 2004, p. 104.

8. Sarah M. S. PEARSALL, *Atlantic Families: Lives and Letters in the Later Eighteenth Century*, Oxford, Oxford University Press, 2008; Emma ROTHSCHILD, *The Inner Life of Empires: An Eighteenth-Century History*, Princeton, Princeton University Press, 2011.

9. Kew, The National Archives (ci-après TNA), ADM 97/131, « Lettres aux prisonniers de guerre principalement adressées à l'équipage de la *Galatée* à Rochefort et redirigées vers l'Angleterre (1757-1758) ». Le carton fait partie des 259 cartons contenant les correspondances reçues par le bureau des prisonniers de guerre (Office of the Commissioners of Sick and Wounded Seamen). Les lettres ne sont ni numérotées ni foliotées.

Roger Chartier et Jean Hébrard ont évoqué le « sentiment d'effraction » provoqué par la lecture de « lettres oubliées »<sup>10</sup>. Écrites sur un papier épais et de bonne qualité, ces missives sont constituées d'une feuille pliée en deux, créant de cette manière un bifeuillet de quatre pages. Généralement écrit à l'encre noire, parfois complété d'ajouts au crayon, le texte est dense et s'étale sur les deux, trois ou même quatre premiers folios<sup>11</sup>. Le repli cacheté de cette dernière feuille (rabattue jusqu'à 4 ou 6 fois) constitue l'enveloppe et dissimule le contenu de ces lettres (fig. 2). C'est donc sur le quatrième et dernier folio qu'est inscrite l'adresse. Parmi les 104 enveloppes contenues dans la boîte d'archives, 75, dont certaines sont à peine plus grandes qu'une carte à jouer, contiennent des lettres écrites pour la plupart par les familles des membres de l'équipage de la *Galatée*, une frégate française capturée par la Navy pendant la guerre de Sept Ans (1756-1763). Envoyés de différents ports français de la Manche et de l'Atlantique, mais manquant toujours leur destination, ces courriers ont suivi le navire à la trace sans jamais le rattraper, de port en port, de Brest à Rochefort, puis Bordeaux, jusqu'à Plymouth, lieu d'amarrage de la frégate après sa capture. Là, les lettres se dérobent encore à leurs destinataires et restent dans le port du Devon pendant des semaines, des mois ou des années. Cent ans plus tard, en 1856-1857, les pièces officielles concernant la capture du bateau, avec des centaines d'autres cartons de la High Court of Admiralty, sont transférées à la Tour de Londres. Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, ces cartons sont déposés au Public Record Office, à Chancery Lane, dans le cœur de Londres, avant de terminer leur course aux National Archives à la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Les lettres, quant à elles, ont d'abord suivi un autre chemin : les marins étant faits prisonniers, ces correspondances passent par les bureaux de l'office chargé des prisonniers de guerre, qui dépend lui aussi de l'Amirauté. Elles achèvent également leur trajectoire, nous l'avons vu, aux National Archives. La distinction que permet l'anglais entre « *archives* » et « *records* » est sans doute utile pour approcher au plus près la nature de ces écrits du for privé conservés dans des archives d'État<sup>12</sup>. Initialement pensées comme *records* (traces ou preuves), ces lettres furent dans un premier temps conservées pour leur utilité immédiate, soit qu'on espérait y trouver des informations précieuses sur les mouvements de la flotte française, soit qu'on avait l'intention de retrouver leurs destinataires. Par manque de personnel qualifié ou par négligence, les lettres furent oubliées. Les années passant et la paix conclue, elles changèrent alors de statut et devinrent « archives », préservées pour la postérité. Parler de lettres « oubliées » ou « perdues », alors qu'elles ont été cataloguées dans des archives d'État, passe bien sûr injustement sous silence le travail des archivistes. Il n'en reste pas moins qu'elles n'ont été ni ouvertes ni lues avant le XXI<sup>e</sup> siècle.

10. Roger CHARTIER et Jean HÉBRARD, « Entre public et privé : la correspondance, une écriture ordinaire », in R. CHARTIER (dir.), *La correspondance. Les usages de la lettre au XIX<sup>e</sup> siècle*, Fayard, 1991, p. 451-458, ici p. 451.

11. Sur le travail de plis des lettres, voir James DAYBELL, *The Material Letter in Early Modern England: Manuscript Letters and the Culture and Practices of Letter-Writing, 1512-1635*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2012, p. 6 et 98.

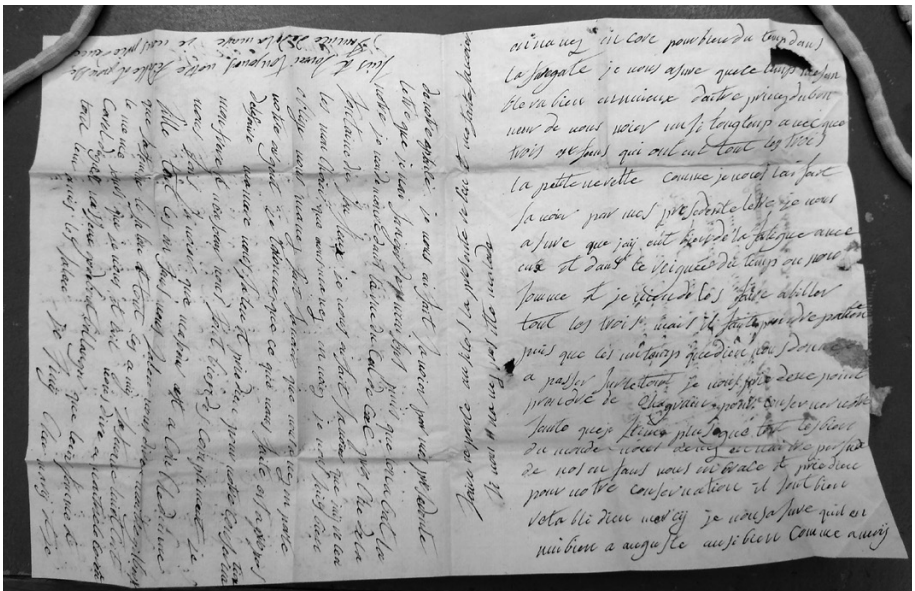
12. Voir Alexandra WALSHAM, « The Social History of the Archive: Record-Keeping in Early Modern Europe », *Past & Present*, 230, supplément 11, 2016, p. 9-48, ici p. 13.

Figure 1 – Lettres aux prisonniers de guerre principalement adressées à l'équipage de la Galatée à Rochefort et redirigées vers l'Angleterre (1757-1758)



Source: Kew, The National Archives, ADM 97/131.

Figure 2 – Lettre de « Janne Sonnie » à son frère Laurent Sonnier, matelot



Source: Kew, The National Archives, ADM 97/131, Locmariaquer, 5 mars 1758.

La (re)découverte de ces « archives accidentelles » – car jamais pensées au départ comme telles – pose les mêmes défis interprétatifs que les *Prize Papers*<sup>13</sup>. Le renouvellement en cours que connaît l'histoire sociale des mondes maritimes passe en effet par les travaux sur ces « papiers de prise », une collection immense également hébergée aux National Archives. Ces documents en 19 langues, pour la plupart saisis à bord des 35 000 bateaux capturés par la Royal Navy entre 1652 et 1817, sont d'une extrême variété, contenant des instructions aux capitaines, des rôles d'équipage, des partitions musicales, des livres, des journaux, des cartes à jouer, des bijoux ou des graines « exotiques ». Faute de temps, les « sacs aux lettres » en toile de jute qui se trouvaient à bord des bateaux au moment de leur capture n'ont pas tous été jetés par-dessus bord, comme de coutume<sup>14</sup>. Les *Prize Papers*, qui remplissent plus de 4 000 boîtes d'archives, contiennent environ 160 000 lettres parmi lesquelles un grand nombre n'a jamais été ouvert. Ces documents, dont le catalogage a débuté de façon systématique en 2013, font depuis quelques années l'objet de publications et de projets internationaux de numérisation de grande envergure<sup>15</sup>. Les lettres adressées à l'équipage de la *Galatée*, qui ont elles aussi échappé à la destruction, ne font pas partie de cette collection. À la différence des *Prize Papers*, elles n'ont pas été saisies à bord d'un bateau, puisqu'elles sont arrivées en Angleterre par voie postale. Elles ont cependant elles aussi fait plusieurs détours avant de terminer leur course dans ces archives.

L'échelle d'analyse privilégiée dans cet article est celle d'un seul navire, focalisation qui permet, comme l'ont montré les biographies historiques de bateaux,

13. Rebekah AHRENDT et David VAN DER LINDEN, « The Postmasters' Piggy Bank: Experiencing the Accidental Archive », *French Historical Studies*, 40-2, 2017, p. 189-213. Voir, sur le site des National Archives de Kew, <https://discovery.nationalarchives.gov.uk/details/r/C8630>.

14. Philippe CADIEUX, « La correspondance transatlantique des *Prize Papers* (1744-1763): familles, commerce et communications en temps de guerre », mémoire de maîtrise, université de Montréal, 2015, p. 26 et 40. La référence nous a été communiquée par Donald Fyson.

15. Les premiers résultats de cette recherche ont vu la publication, par des historiens et archivistes hollandais, d'environ 17 000 interrogatoires des équipages des bateaux capturés. Voir *Prize Papers Online*, <http://prize-papers-atlas-online.brillonline.com>, publiés par l'éditeur hollandais Brill. Sur l'étude des migrations à partir des *Prize Papers* de bateaux hollandais, voir la base de données constituée par l'équipe de Jelle van Lottum, <https://www.huygens.knaw.nl/en/projecten/dutch-prize-papers-2/>. Par ailleurs, depuis 2018, un projet hébergé par l'université de Oldenbourg, en Allemagne, en collaboration avec les National Archives, qui devrait s'étaler sur au moins deux décennies, a commencé à numériser les papiers de prise : <https://www.prizepapers.de/the-project/the-prize-papers-collection>. Voir aussi la remarquable édition critique des correspondances, principalement commerciales, entre des familles de marchands irlandais à Bordeaux et Dublin, saisies à bord d'un bateau irlandais en 1757: L. M. CULLEN, John SHOVLIN et Thomas M. TRUXES (éd.), *The Bordeaux-Dublin Letters, 1757: Correspondance of an Irish Community Abroad*, Oxford/Londres, Oxford University Press/The British Academy, 2014. Pour une présentation récente de cette source, voir Margaret R. HUNT, *How to Research Scandinavian Ships and Seamen in the Prize Papers of the British National Archives*, Uppsala, Uppsala University, 2023.

de disséquer les relations de pouvoir au sein d'un espace clos<sup>16</sup>. Mon approche est cependant différente, et le choix de la *Galatée* doit tout au hasard. Dans sa banalité même – il s'agit d'un bateau de taille moyenne, une frégate, comme l'on en trouve des centaines dans la marine française de l'époque –, ce navire présente l'avantage d'offrir un échantillon assez représentatif de l'expérience collective vécue par les marins et leurs familles dans la France du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ce bateau offre bien une unité de lieu : les 180 navigants environ qui se trouvent à son bord ne sont pas une juxtaposition d'individus, mais une société en miniature. Les bateaux n'en deviennent pas pour autant des îles isolées du monde extérieur ; des océans de papier relie ces mondes flottants à la terre<sup>17</sup>. En ce sens, le bateau peut être appréhendé comme le nœud de réseaux d'information intriqués.

À partir du corpus de lettres adressées à l'équipage de la *Galatée*, cet article propose une contribution au carrefour de l'histoire sociale de la lecture et des ego-documents et de l'histoire des communautés maritimes. Cet ensemble riche et cohérent permet de comprendre comment les populations navigantes et leurs familles et proches, dans toute leur diversité sociale, parviennent à rester en contact les uns avec les autres. Les lettres aux marins, qui aident à entretenir des relations mises en danger par la distance et l'incertitude du retour, offrent donc à l'historien et l'historienne des clefs d'analyse pour saisir la résilience des liens familiaux en temps de guerre. À rebours d'une approche qui verrait dans ces documents une trace de l'émergence de la famille nucléaire ou de l'intimité moderne, c'est bien comme vecteur d'une histoire sociale que je propose de les saisir. Ainsi les correspondances jouent-elles un rôle essentiel dans la circulation de l'information et dans la survie de l'unité familiale. Il ne s'agit pas d'envisager ces lettres comme marqueur d'échanges « 'personnels', 'privés' et 'intimes'<sup>18</sup> ». Au contraire, j'avance l'idée qu'elles sont le tissu de relations sociales multiples et complexes, sur le bateau, dans les ports et entre la mer et la terre. L'écriture des

16. Les biographies de bateaux sont devenues un sous-genre de l'histoire maritime dans les deux dernières décennies, en particulier dans la bibliographie de langue anglaise. Voir par exemple Greg DENING, *Mr Bligh's Bad Language: Passion, Power and Theater on the Bounty*, Cambridge, Cambridge University Press, 1992 ; Marcus REDIKER, *Les révoltes de l'Amistad. Une odyssée atlantique, 1839-1842*, trad. par A. Blanchard, Paris, Éd. du Seuil, 2015.

17. Pour une perspective proche de celle adoptée dans cet article, voir Margaret R. HUNT, « An English East India Company Ship's Crew in a Connected Seventeenth-Century World », *Itinerario*, 46-3, 2022, p. 333-344.

18. J. DAYBELL, *The Material Letter...*, *op. cit.*, p. 12. Voir aussi Rebecca EARLE, « Introduction: Letters, Writers and the Historian », in R. EARLE (dir.), *Epistolary Selves: Letters and Letter-Writers, 1600-1945*, Londres, Routledge, 1999, p. 1-12, ici p. 3-4 ; Cécile DAUPHIN, Pierrette LEBRUN-PÉZERAT et Danièle POUBLAN, *Ces bonnes lettres. Une correspondance familiale au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Albin Michel, 1995. Les lettres d'émigrants ibériques en Amérique à leurs familles, confisquées et utilisées comme pièces à conviction par le tribunal du Saint-Office, montrent que la distinction entre sphère « privée » et sphère « publique » est trop schématique pour analyser ce type de sources. Voir par exemple Enrique OTTE, *Cartas privadas de emigrantes a Indias, 1540-1616*, Séville/Cadix, Consejería de Cultura/Junta de Andalucía/Escuela de estudios hispanoamericanos, 1988. Cette référence nous a été donnée par Natalia Muchnik.

lettres, comme leur lecture, engage donc de multiples individus, bien au-delà des simples signataires et destinataires.

Les lettres qui ont survécu sont l'exception et non la règle et, dans le cas qui nous occupe, elles n'ont pas été lues, ni même ouvertes. Dans un premier temps, il convient de s'arrêter sur leur itinéraire tortueux. Comme l'a noté la linguiste Susan M. Fitzmaurice, « cette expérience de lecture d'une correspondance du seul point de vue de la partie survivante permet de prendre conscience que la lettre est une forme éphémère<sup>19</sup> ». En outre, et c'est l'objet de la seconde partie, ces sources mettent en relation de multiples émetteurs et récepteurs, et esquissent dès lors les éléments d'une culture partagée qui gagne à être analysée comme communauté épistolaire. Les stratégies de composition et d'écriture adoptées par les auteurs et les autrices pour compenser la fragilité essentielle des lettres font l'objet de la troisième partie. En effet, les défis pratiques que présente la communication épistolaire expliquent l'anxiété partagée par tous les acteurs et les techniques, à la fois langagières et matérielles, utilisées pour garantir la continuité de l'échange. L'incertitude, la séparation et la distance sont la raison même de l'existence de ces documents, qui permettent d'entendre des voix souvent absentes des archives. La dernière partie est ainsi consacrée à celles qui constituent la majorité des signataires, les femmes. Comment comprendre les professions d'amour ? Plutôt que lire ces correspondances familiales comme le reflet estompé ou la reproduction de modèles littéraires d'expression des sentiments dans l'espace privé, il faut avant tout les envisager comme le lieu d'une « écriture ordinaire » ou « sans qualités »<sup>20</sup>. Il s'agit donc de traquer les dynamiques sociales qui formalisent l'expression des émotions.

## À la recherche des lettres perdues

En 1758, le conflit qui fait rage depuis plus de deux ans rend aléatoires les communications postales. La guerre de Sept Ans est alors à un tournant. En difficulté, la Grande-Bretagne remporte plusieurs victoires en Amérique à l'été 1758 qui font basculer les rapports de force. Le gouvernement de William Pitt l'Ancien cible le Canada, place forte de la présence française en Amérique du Nord, et les armées britanniques assiègent Louisbourg, en Nouvelle-France. Afin d'empêcher les Français d'acheminer des secours, deux escadres, commandées par l'amiral Edward Hawke, sont envoyées pour faire le blocus de la côte atlantique française<sup>21</sup>. De son côté, la marine française prépare une expédition depuis Rochefort forte de « 6 navires de

19. Susan M. FITZMAURICE, *The Familiar Letter in Early Modern English: A Pragmatic Approach*, Amsterdam, John Benjamin Publishing Company, 2002, p. 234.

20. Voir la préface de Roger Chartier dans C. DAUPHIN, P. LEBRUN-PÉZERAT et D. POUBLAN, *Ces bonnes lettres*, op. cit., p. 11-15, ici p. 11.

21. Daniel A. BAUGH, « The Atlantic of the Rival Navies, 1714-1783 », in N. L. RHODEN (dir.), *English Atlantic Revisited: Essays Honouring Ian K. Steele*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2007, p. 206-232, ici p. 208.

ligne et 2 frégates, avec 40 bateaux transportant 3 000 hommes de troupe » ayant ordre de forcer le blocus et de faire voile vers Louisbourg<sup>22</sup>.

La *Galatée*, une frégate de 24 canons, 200 tonneaux et 35,7 mètres de long<sup>23</sup> construite à Brest en février 1744, fait partie de cette escadre. À cette date, elle a déjà pris part à la guerre de Succession d'Autriche et traversé l'Atlantique à plusieurs reprises. En janvier 1758, la *Galatée* fait escale à Brest afin de recharger ses provisions et d'embarquer des matelots avant de se diriger vers Rochefort en février. Si quelques déserteurs et des malades quittent alors le navire, d'autres marins et soldats viennent grossir ses rangs. En mars, la frégate arrive finalement à Pauillac, dans l'estuaire de la Gironde, où d'autres hommes s'enrôlent et des provisions sont chargées à bord<sup>24</sup>. Entre janvier et mars, la *Galatée* voit près de 60 marins débarquer dans différents ports atlantiques – ces départs étant compensés peu ou prou par autant d'arrivées<sup>25</sup>. Au moment du combat qui mène à sa capture, la *Galatée* transporte un équipage de 181 matelots et de 28 soldats<sup>26</sup>.

Sans être vétuste pour l'époque, le bateau a connu des jours meilleurs. Les ordres du capitaine Jacques Dubois fils, âgé de 22 ans, datés du 7 mars 1758, sont saisis avec le bateau. Ils précisent :

*La frégate la Galatée ne se trouvant pas en état de prendre un chargement de vivres assez fort pour lui donner la destination de servir de fluste, j'ai pensé qu'elle pourroit du moins prendre quelques navires sous son escorte pour les convoier aux colonies. Je vous prescric en consequence de vous rendre dans la riviere de Bordeaux, et lors que vous y serez arrivé, vous irez prendre des ordres de M. de Rostan sur les navires qu'il vous dira que vous devez escorter à Quebec<sup>27</sup>.*

La *Galatée* doit accompagner douze navires de transport de troupe jusqu'à Louisbourg<sup>28</sup>. Le 25 mars, François Peyrenc de Moras, le secrétaire d'État français à la Marine, ordonne au capitaine de « ne rien négliger pour [se] mettre au plustost

22. John ENTICK, *The General History of the Late War, Containing Its Rise, Progress, and Event, in Europe, Asia, Africa, and America*, vol. 3, London, printed for Edward Dilly and John Millan, 1763, p. 63.

23. John-Francis BOSHER, *Négociants et navires du commerce avec le Canada de 1660 à 1760. Dictionnaire biographique*, Ottawa, Environnement Canada, 1992, p. 158.

24. TNA, HCA 32/196, Déposition devant notaire et interrogatoire de Jacques Dubois, capitaine de la *Galatée*, Plymouth, 20 avr. 1758, fol. 4r-4v.

25. Paris, Archives nationales, fonds Marine (ci-après AN, Mar.), C<sup>6</sup> 269, Rôle d'équipage de la « Galathée » (1758) : entre janvier et mars 1758, 59 marins sont débarqués à l'Île d'Aix, Rochefort et Blaye ; entre janvier et avril, 76 marins sont embarqués à Brest, Rochefort, Bordeaux et Blaye.

26. TNA, HCA 32/196, Déposition devant notaire et interrogatoire de Jacques Dubois, capitaine de la *Galatée*, Plymouth, 20 avr. 1758, fol. 3r-3v.

27. TNA, HCA 32/196, pièce n° 2, François Peyrenc de Moras à Jacques Dubois, Paris, 7 mars 1758. Sur la détérioration rapide des vaisseaux de guerre, voir James PRITCHARD, *Louis XV's Navy, 1748-1762: A Study of Organization and Administration*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2009, p. 126-127.

28. J. ENTICK, *The General History of the Late War...*, *op. cit.*, vol. 3, p. 61.



en état de partir desque les navires [qu'il doit] escorter seront prêts a [le] suivre », ajoutant que les « connaissances [qu'il a] de la navigation [lui] feront choisir la route [qu'il jugera] la plus sûre et la plus praticable »<sup>29</sup>. Le samedi 8 avril 1758, à 15 heures, la *Galatée* rencontre dans le golfe de Gascogne un navire de guerre anglais, le HMS *Essex*, qui lui donne la chasse. La frégate ne se rend pas sans combattre, mais le déséquilibre des forces est trop important. Après une demi-heure d'un feu nourri de part et d'autre, la *Galatée* abaisse ses voiles à 22 heures 30. Les 64 canons de l'*Essex* ont fait des ravages : 5 hommes sont morts et 18 autres blessés, parmi lesquels Dominique Schlin, un soldat de Turin embarqué pour passer au Canada, dont la jambe gauche a été emportée par un boulet<sup>30</sup>. Le 18 avril, après avoir louvoyé pour éviter d'être pris à son tour, l'*Essex* et sa prise arrivent à Plymouth. Comme c'est la coutume, l'équipage français est débarqué et ses membres envoyés en tant que prisonniers de guerre dans différents dépôts anglais<sup>31</sup>. Qu'advient-il ensuite des hommes de la *Galatée* ? On sait que le taux de mortalité des prisonniers français de la guerre de Sept Ans est élevé, d'autant que la durée de détention durant ce conflit est particulièrement longue (parfois plus de quatre ans)<sup>32</sup>. Certains, trop affaiblis, meurent même à l'hôpital, à peine rentrés en France<sup>33</sup>. Il est cependant probable que la plupart survivent et continuent à exercer le métier de marins. Certains indices le suggèrent : dans les années 1760-1770, les rôles d'équipage de plusieurs bateaux négriers havrais mentionnent les noms des matelots Nicolas Clément Quesnel et Pierre Bellanger ainsi que celui du calfat Jean Baptiste Emmanuel Gilbert, anciens membres de l'équipage de la *Galatée*<sup>34</sup>.

Outre des instructions officielles sans grande valeur stratégique, la paperasse restant à bord comprend le rôle d'équipage, qui consigne la liste des marins embarqués sur le bateau. Interrogé par la High Court of Admiralty à Plymouth, le capitaine Dubois admet avoir jeté par-dessus bord « plusieurs paquets de documents »

29. TNA, HCA 32/196, pièce n° 3, François Peyrenc de Moras à Jacques Dubois, Versailles, 25 mars 1758.

30. Greenwich, National Maritime Museum (ci-après NMM), ADM/L/E/140, Journal de bord du second lieutenant de l'*Essex*, James Cranston, 8 avr. 1758, n. fol. ; Aix-en-Provence, Archives nationales d'outre-mer, COL D2C 2, « Lettre donnant un congé absolu à Dominique Schlin, de Turin », fol. 130r-130v.

31. NMM, ADM/L/E/140, Journal de bord du premier lieutenant de l'*Essex*, James Allan, 18 avr. 1758, n. fol. Pour l'instant, il ne m'a pas été possible de retrouver leur trace, ce qui supposerait d'éplucher les centaines de cartons des dépôts de prisonniers de guerre en Grande-Bretagne pour cette période. Sur ce sujet, voir A. CABANTOUS, *Dix mille marins...*, *op. cit.*, p. 190-206 ; Renaud MOREUX, *The Society of Prisoners: Anglo-French Wars and Incarceration in the Eighteenth Century*, Oxford, Oxford University Press, 2019.

32. D'après les calculs de Timothy J. A. LE GOFF, « L'impact des prises effectuées par les Anglais sur la capacité en hommes de la marine française au XVIII<sup>e</sup> siècle », in M. ACERRA, J. MERINO et J. MEYER (dir.), *Les marines de guerre européennes, XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Presses de l'université de Paris-Sorbonne, 1985, p. 103-122.

33. A. CABANTOUS, *Dix mille marins...*, *op. cit.*, p. 198-200.

34. D'après la base de données « Normandie-Esclavage » (<https://www.normandie-esclavage.fr>), qui porte sur 6 676 hommes d'équipage entre 1749 et 1793.

qu'il était supposé transmettre au commandement militaire français au Canada<sup>35</sup>. Cette prise de guerre n'a donc rien d'exceptionnel, et l'événement est à peine mentionné dans les journaux londoniens. De Plymouth, le bateau est amené à Portsmouth où, après inspection, la Navy décide qu'il est en trop mauvais état pour servir dans la flotte britannique<sup>36</sup>. Il est finalement vendu aux enchères quelques mois plus tard<sup>37</sup>. Voilà pour la « grande » histoire.

En temps de paix, depuis les années 1660, la circulation du courrier entre l'Angleterre et la France s'opère avec une efficacité croissante grâce au système des paquebots<sup>38</sup>. En temps de conflit, les routes commerciales habituelles se voient perturbées par les navires de guerre et les corsaires, et le trafic des paquebots est pour l'essentiel interrompu quelques semaines après le début des hostilités. Pour autant, focaliser l'étude sur ces lettres n'est pas l'occasion de faire une histoire « inversée » de l'État qui montrerait les échecs de la communication lors des guerres : ces lettres, de fait, attestent tout à la fois la capacité des États à intercepter l'information et la faculté des gens de mer à communiquer.

Pourquoi et comment ces documents ont-ils fini leur course dans ces archives londoniennes ? Sur chaque enveloppe sont inscrites plusieurs adresses, de plumes différentes, signes d'un parcours chaotique. Le 30 janvier 1758, Françoise Hamelin écrit à son mari Henry Artur : « La presente soit donne a hanry artur a bord de La galettee a la rade de breste endeligance abreste a rochefort En angleterre. » La lettre n'arrivera jamais à destination, car le matelot caennais est débarqué à Rochefort le 1<sup>er</sup> mars 1758<sup>39</sup>. L'enveloppe d'une lettre adressée par un père à son fils, officier de la *Galatée*, est tout aussi confuse :

*Monsieur de Knosa  
Rochereul officier De Roy  
sur la fregatte La galaté  
à Brest Pauillac  
A Bourdeaux Ou à rochefort  
En angleterre*<sup>40</sup>.

Sous les adresses, on discerne encore, à l'encre noire estompée, des tampons de noms de ports français comme « HAVRE », « UANNES », « GUERA » (Guérande), « BREST » ou « S. BRIEVC ». Ces hésitations, biffures et redites révèlent les tentatives successives de suivre à la trace un bateau qui a toujours un temps d'avance. La mention finale « En angleterre », dans son flou même, indique certes que la nouvelle de la capture

35. TNA, HCA 32/196, Déposition devant notaire et interrogatoire de Jacques Dubois, capitaine de la *Galatée*, Plymouth, 20 avr. 1758, fol. 7r-7v.

36. NMM, ADM/B/160, Board of Admiralty à John Cleveland, Navy Office, 15 sept. 1758, n. fol.

37. « For sale by the candle », *Public Advertiser*, 18 sept. 1758.

38. Voir Renaud MORIEUX, *Une mer pour deux royaumes. La Manche, frontière franco-anglaise (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, Rennes, PUR, 2008, p. 276-287.

39. AN, Mar., C<sup>6</sup> 269, Rôle d'équipage de la « Galathée » (1758), fol. 79v.

40. Son père à Monsieur de Knosa de Rochereul, officier, Guérande, 26 mars 1758.

du bateau est connue, mais que sa destination exacte ne l'est pas. On peut supposer que ces lettres ont été transmises par l'administration postale française, d'un port à l'autre. Quand la *Galatée* part de Bordeaux pour son dernier voyage, les lettres s'empilent sans doute pendant quelques semaines dans un bureau quelconque. Lorsque les postes françaises apprennent la capture de la frégate et son envoi à Plymouth, toutes ces lettres sont acheminées, par paquets ou à mesure qu'elles arrivent, dans le port du sud de l'Angleterre. Elles ont été écrites avant ou juste après la prise du bateau et sont datées, pour la plus ancienne, de novembre 1757 et, pour la plus récente, de fin avril 1758 : elles n'ont pas été adressées à des prisonniers de guerre, mais à des marins en chemin pour une destination inconnue. En revanche, une fois les lettres arrivées sur le sol anglais, le statut des destinataires a changé. À l'exception des trois premières, les lettres restent cachetées pendant 250 ans. Pourquoi n'ont-elles jamais été lues ? Est-ce que l'amirauté britannique, suspicieuse de la nature des échanges, préféra interrompre le circuit postal ? C'est peu probable, dans la mesure où l'on sait que les prisonniers de guerre recevaient et écrivaient des lettres.

Les échanges épistolaires entre les lieux de détention et l'extérieur n'ont rien de fluide, pas plus au XVIII<sup>e</sup> siècle qu'aujourd'hui<sup>41</sup>. L'accès au papier, à la plume et, surtout, la possibilité de faire sortir ou entrer les lettres des lieux carcéraux ne vont pas de soi. Ainsi, en septembre 1756, les officiers français engagés sur parole à ne pas s'enfuir et vivant au village de Cranbrook (Kent)<sup>42</sup> accusent « l'Agent pour les Prisonniers » au « chataux de Sinsinhard » (Sissinghurst Castle), où environ 2 000 prisonniers sont détenus, de persécuter leurs camarades emprisonnés<sup>43</sup>. La pétition, signée de 30 noms, évoque en détail la « tiranie audieuse » de l'agent Calder, qui outrepassa notamment ses prérogatives en confisquant les lettres des prisonniers :

*ce Mr est très souvent à Medestonne [Maidstone] où ailleurs, quelque fois huit jours, quelque fois plus, pendant ce tems les lettres des françois qu'on retires de sa part demeurent che luiy et son confonduës avec près de cinq cent autres quil a rëcues des françois et offert de sa propre volonté de faire passer mais qu'il laisse la et dont l'argent qui luiy a été remis se trouve perdu ce qui portte un prejudice considerable a ces pauvres gens.*

41. Voir l'article en deux parties de Jean-Claude FARCY, « 'je désire quitté la france pour quitté les prisons.' Les requêtes de prisonniers pour obtenir leur exil (années 1870) », *Champ pénal*, 2, 2005, <https://doi.org/10.4000/champpenal.418> et <https://doi.org/10.4000/champpenal.424>.

42. Le système de la parole d'honneur accordait aux officiers le droit de résider dans certaines localités contre le serment de ne pas s'évader. Voir Renaud MORIEUX, « French Prisoners of War, Conflicts of Honour, and Social Inversions in England, 1744-1783 », *The Historical Journal*, 56-1, 2013, p. 55-88.

43. Sur cette prison, voir *id.*, « Le dilemme de la sentinelle. Droit de la guerre et droits des prisonniers de guerre en Grande-Bretagne au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 64-2, 2017, p. 39-68.

Les pétitionnaires opèrent une distinction entre secrets de famille et affaires d'État, s'insurgeant contre l'agent qui s'imisce de la sorte dans leurs vies privées :

*Mesigneurs, il est innouÿ et cela ne cest encore jamais vüe qu'on retire des lettres qui ont déjà passé sous l'inspection du Grand Bureau de Londres qui ceul peut les viziter, cest contre toutes sortes de droits que M<sup>r</sup> Calder les retient et visite une seconde fois [...]. Les secrets de leurs familles ne doivent point estre sçeus de luy, et il est certaines choses qui feroient rougir les suplians à la vüe de ce monsieur dans la persuasion ou ils seroient qu'ils serait imbu des affaires des maison qui n'ont rien de relatif avec celles de l'État<sup>44</sup>.*

C'est parce que ces lettres sont interceptées par des individus sans scrupule comme Calder qu'historiens et historiennes peuvent travailler sur ces sources. La difficulté à identifier ou à localiser l'équipage de la *Galatée*, pour des bureaucrates débordés par la tâche, a sans doute aussi joué un rôle. Cette hypothèse semble être validée par la présence pêle-mêle, dans la boîte d'archives contenant les lettres de la *Galatée*, de 29 autres correspondances datant des mêmes années 1757-1758. Jamais ouvertes elles non plus, et pour la plupart adressées à ou envoyées par des prisonniers français, hollandais, ou anglais détenus au château d'Édimbourg, à Berwick-upon-Tweed ou à Poitiers, ces lettres n'ont aucun lien, de près ou de loin, avec l'équipage de la *Galatée*.

En temps de guerre comme en temps de paix, la communication épistolaire n'est pas toujours fiable : des délais importants de distribution, l'incapacité à déchiffrer une adresse ou l'envoi à la mauvaise adresse sont fréquents. Ajoutons que l'époque n'est pas encore à la standardisation des adresses ou à la numérotation des maisons, pas plus dans ces petites villes côtières qu'ailleurs : « La presente soit rendüe ché M.<sup>r</sup> louis feuillet M.<sup>de</sup> Masson demeurant deriere leglise notre dame rüe de la petite venelle dans la maison mad.<sup>lle</sup> corte costé de recouvrance pour remetre à jean le bourgeois fils guillaume matelot a bord de la galatée<sup>45</sup>. » Les défis sont encore plus grands quand la lettre doit franchir une ou plusieurs frontières. L'orthographe fragile ou phonétique conduit par exemple souvent à la perte du courrier.

Adresser du courrier vers un lieu mobile ne fait que démultiplier les difficultés. Les lettres rebondissent de port en port, à la poursuite d'un navire qui se dérobe toujours. Que la lettre arrive à temps suppose en effet l'alignement de multiples facteurs, à commencer par la coordination des routes postales terrestres et maritimes, et la constante mise à jour des informations sur le trajet du bateau. S'il existe des cas exceptionnels où l'information circule en quelques jours, les

44. TNA, ADM 97/122, pièce n° 27, Cranbrook, 10 sept. 1756.

45. Guillaume le Bourgeois à son fils Jean le Bourgeois, Arromanches, 21 janv. 1758. Dans la mesure où les lettres adressées à l'équipage de la *Galatée* et regroupées dans TNA, ADM 97/131 ne sont ni numérotées ni classées, cet article ne les référence pas toujours en note infrapaginale par la suite, sauf quand des informations supplémentaires sont ajoutées par rapport au texte.

interruptions et la perte du courrier sont la règle<sup>46</sup>. Le coût de l'affranchissement (on paie généralement à l'arrivée) et du papier sont aussi un problème régulièrement évoqué, parfois avec sarcasme, comme par un certain Delacroix dans une lettre à son fils Pierre François, pilotin sur la *Galatée*, le 3 mars 1758: « Mon fils Je ne scay Sy Lancre Et Lepapier Sont manquees [par] vous Je vous ay Ecrit Cinq Lestre san que vous y Repondes. » Pour économiser le papier, une « véritable logorrhée » épistolaire couvre souvent la page dans ses moindres recoins, une rotation d'un quart de tour offrant un nouvel espace d'écriture (fig. 3)<sup>47</sup>. Afin de diminuer le coût de l'acheminement, on peut encore insérer un billet dans la lettre de quelqu'un d'autre (fig. 4). On partage aussi le coût de l'expédition: « la mere de quesnel vous salue et vous prie de remettre cette lettre a son fils vous payere la post moitie parce quelle na pas son adresse<sup>48</sup>. »

Qui sont, justement, les destinataires de ces lettres? L'équipage du bateau, sans compter les troupes embarquées, compte 181 marins. Ces lettres sont adressées à 46 individus, soit 25 % du total<sup>49</sup>. Les rôles d'équipage, qui dressent la liste des noms et des métiers de chacun, permettent de faire correspondre la plupart des destinataires avec les lettres<sup>50</sup>. Au total, sur les 43 lettres dont j'ai pu formellement identifier la fonction des destinataires, on trouve 4 officiers supérieurs, 20 sous-officiers et 19 matelots et artisans, comme des charpentiers, des calfats ou des tonneliers. Il s'agit donc d'un échantillon assez varié, et pas seulement d'une élite lettrée. Surtout, chacune de ces lettres permet de cartographier une constellation sociale infiniment plus large que le seul équipage. En effet, du côté des 86 expéditeurs, même s'il est rarement possible de déduire avec certitude leur rang ou métier, la diversité est patente<sup>51</sup>. On trouve par exemple parmi les « auteurs » plusieurs hommes d'Église, des négociants, un pêcheur de hareng et un indigent<sup>52</sup>.

46. Jean Garnier, officier marinier, écrit à son épouse le 13 février; celle-ci reçoit cette lettre le 16 février, et s'empresse de lui répondre deux jours plus tard: « quenette » [Quenette Cherost] à son mari Jean Garnier, Saint-Vincent (faubourg de Saint-Malo), 18 févr. 1758.

47. C. DAUPHIN, P. LEBRUN-PÉZERAT et D. POUBLAN, *Ces bonnes lettres, op. cit.*, p. 104.

48. Son épouse à Jean Varin, [Le Havre], 28 janv. 1758.

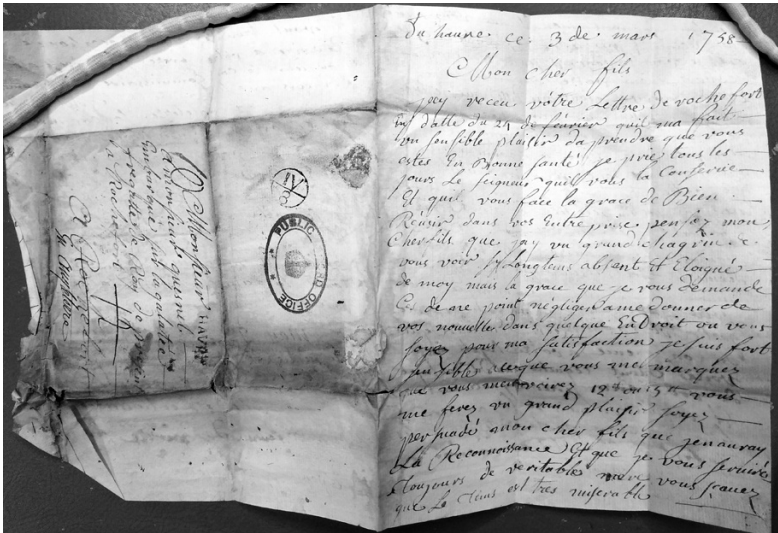
49. Dans la boîte d'archives, 19 d'entre eux sont les destinataires de plusieurs lettres. Le premier lieutenant Louis Joseph Chambrelan reçoit par exemple 6 lettres, et le matelot Nicolas Clément Quesnel 5.

50. AN, Mar., C<sup>6</sup> 269; TNA, HCA 32/196.

51. Ce nombre est supérieur au nombre de lettres, car quelques courriers ont plusieurs signataires.

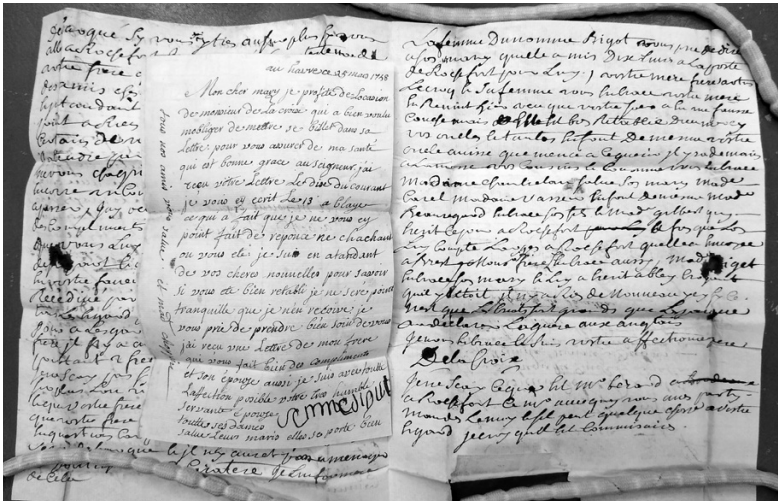
52. Son oncle curé au pilotin Jean Baptiste Côte, 6 mars 1758; abbé Gigot à son frère, officier, Paris, 13 avr. 1758; son père marchand à Charles Delaly, lieutenant de frégate, Nantes, 6 mars 1758, lui envoyant ses lettres d'émancipation; son père et son frère négociants à Heroult, « aide-pilote », Rouen, 17 févr. 1758 (un matelot nommé Antoine Louis Heroult, de Rouen, est mentionné dans le rôle, mais pas d'aide-pilote, qui est le terme utilisé dans les lettres); Augustin Drouet, pêcheur, à son fils, Saint-Martin-de-Varreville, 8 et 13 nov. 1757; son frère à Jean Julien, Bordeaux, 26 févr. 1758.

Figure 3 – Lettre de Catherine Françoise Pasturel à son époux Pierre Emmanuel Delamare, aide-calfat



Note: Écrite par un scribe, cette lettre décrit à son père la jeune enfant qui parle de lui tous les jours et l'accouchement d'une nièce.  
 Source: Kew, The National Archives, ADM 97/131, Le Havre, « ce dix sept 1748 [sic] ».

Figure 4 – Billet d'Anne Diguët à son mari Nicolas Diguët, quartier-maître, dans la lettre du père Delacroix à son fils Pierre François, pilotin



Note: La signature malhabile d'Anne est le signe probable que le reste de la lettre n'est pas de sa main.  
 Source: Kew, The National Archives, ADM 97/131, Le Havre, 25 mars 1758.

Un problème particulier se pose s'agissant des femmes, qui constituent 51 des 86 auteurs, soit 59% du total (en comptant les billets et les lettres insérées dans d'autres lettres et les auteurs multiples). Bien que la plupart des femmes de marins travaillent, il n'est jamais fait mention de leur métier<sup>53</sup>. En revanche, ce corpus permet, parfois, d'entrevoir leur rôle dans le maintien des activités économiques du foyer. Ainsi la femme du pilotin Nicolas Godefroy se charge-t-elle de vendre des liqueurs ou de louer une maison pour son compte<sup>54</sup>. De même, dans les trois lettres qu'elle écrit à son mari, Marie Duboc apparaît comme une femme d'affaires associée à part entière à la gestion de l'économie familiale. Mariée depuis huit ans avec Louis Joseph Chambrelan, premier lieutenant de la frégate, Marie détaille dans ses courriers le paiement de lettres de changes, la négociation de fermages ou les transactions menées pour le compte d'autres membres de l'équipage<sup>55</sup>.

On a longtemps considéré que l'illettrisme populaire et féminin au xviii<sup>e</sup> siècle était très élevé<sup>56</sup>. Cependant, les travaux sur les lettres écrites par les « pauvres » et les détenus remettent en cause de telles estimations<sup>57</sup>. De même, contre l'idée longtemps dominante d'un illettrisme quasi généralisé des marins anglais du xviii<sup>e</sup> siècle, des travaux récents estiment à seulement 38% cette proportion à la fin du siècle, ce qui est comparable au reste de la population masculine de l'époque<sup>58</sup>. Dans les sociétés littorales françaises, avance Alain Cabantous, le double effort de christianisation et d'éducation après le concile de Trente n'a pas laissé le monde marin à l'écart, bien que, dans ces groupes, la proportion d'hommes et de femmes sachant signer soit inférieure au reste de la population<sup>59</sup>. Plus fondamentalement, utiliser la seule incapacité à signer comme indicateur de l'illettrisme est problématique : il faut au

53. A. CABANTOUS, *Dix mille marins...*, *op. cit.*, p. 290-292; *id.*, *Les citoyens du large*, *op. cit.*, p. 155-160.

54. Son épouse à Nicolas Godefroy, Rouen, 26 mars 1758. Voir aussi la lettre de l'épouse (« fille Bourbonnois ») de Nicolas Le Coreux, dont la fonction à bord n'est pas claire : la missive fait mention du frère de celui-ci, aubergiste à La Rochelle, ainsi que des dépenses engagées pour des travaux dans leur maison, et des dettes auprès de marchands (Le Havre, 17 mars 1758).

55. Le Havre, Archives départementales de Seine-Maritime (ci-après ADSM), 4 E 02697, Acte de mariage de Louis Joseph Chambrelan, « officier dans les navires marchands », âgé de 23 ans, et de Marie Jeanne Françoise Duboc, 24 ans, 7 avr. 1750, paroisse Notre-Dame, n. fol.

56. Au sein d'une bibliographie abondante, voir par exemple Barry REAY, « The Context and Meaning of Popular Literacy: Some Evidence from Nineteenth-Century Rural England », *Past & Present*, 131, 1991, p. 89-129; Dominique JULIA, « Figures de l'illettré en France à l'époque moderne », in B. FRAENKEL (dir.), *Illettrismes. Variations historiques et anthropologiques*, Paris, BPI-Centre Georges Pompidou, 1993, p. 51-79.

57. Voir Elizabeth FOYSTER, « Prisoners Writing Home: The Functions of Their Letters c. 1680-1800 », *Journal of Social History*, 47-4, 2014, p. 943-967; Peter D. JONES, « 'I Cannot Keep My Place without Being Deascent': Pauper Letters, Parish Clothing and Pragmatism in the South of England, 1750-1830 », *Rural History*, 20-1, 2009, p. 31-49; Steven KING, *Writing the Lives of the English Poor, 1750s-1830s*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2019.

58. Voir l'introduction de l'ouvrage de Anne HAWKINS et Helen WATT (éd.), *Letters of Seamen in the Wars with France, 1793-1815*, Woodbridge, Boydell & Brewer, 2016, p. 20-28, ici p. 22.

59. A. CABANTOUS, *Dix mille marins...*, *op. cit.*, p. 461-465.

contraire prêter attention à la multiplicité des pratiques de lecture et d'écriture<sup>60</sup>. Pour les populations navigantes, qui reçoivent ces lettres, comme pour les expéditeurs et expéditrices, la distinction même entre lettrés et illettrés n'est pas toujours nette<sup>61</sup>. Comme nous allons le voir, la participation à la culture épistolaire n'est pas réservée aux lecteurs et écrivains chevronnés.

En appliquant le concept d'*epistolary literacy* proposé par S. E. Whyman aux lettres de notre corpus, il convient d'abord de noter l'absence d'adéquation stricte entre le rang dans l'équipage, d'une part, et les niveaux de *literacy* des expéditeurs et expéditrices des lettres, dont on ignore souvent le niveau social, d'autre part. Il n'est guère étonnant que l'abbé Gigot, qui écrit à son frère lieutenant de frégate et écrivain de bord pour lui suggérer les démarches à faire afin d'obtenir son avancement, démontre une parfaite maîtrise des codes de l'écriture épistolaire<sup>62</sup>. On observe une pareille aisance dans la lettre écrite par sa femme à Philibert Pallier, un maître canonnier sur la frégate<sup>63</sup>. Toutes les femmes d'officiers marinières (sous-officiers) n'ont pourtant pas la même facilité à prendre la plume. C'est ainsi que Jean Baptiste Emmanuel Gilbert, maître calfat, se voit adresser une lettre maculée de ratures et de taches d'encre par sa femme : « vous save que je ne sest fere tant desplacasion ni que je ne suit point forte alortografe et vous save quil faut essequer [excuser] quelque chose au movesse ecrivienne<sup>64</sup>. »

Dans les missives envoyées par leurs familles aux pilotins – de jeunes fils de négociants, d'armateurs ou de capitaines destinés à monter dans la hiérarchie navale –, les lettres sont généralement bien formées et de larges espaces blancs sont laissés entre la dédicace, le corps principal et la partie finale, comme le recommandent les manuels d'écriture épistolaire pour marquer la distance sociale<sup>65</sup>. Les deux lettres qu'envoie depuis Fécamp son oncle à François Maze, aide-pilote, mentionnent notamment que le frère de ce dernier étudie pour devenir prêtre : pour ce type de milieu social, les conventions épistolaires n'ont rien de mystérieux<sup>66</sup>. Ces lettres de parents à leurs enfants se caractérisent aussi par la présence de recommandations<sup>67</sup>. Jean Du Long évoque ainsi à son frère Guillaume Du Long, premier pilote, l'achat d'un bateau et lui fait des suggestions pour avancer dans sa carrière<sup>68</sup>. C'est aussi le cas des lettres adressées par un négociant rouennais à son fils Heroult,

60. Mark HAILWOOD, « Rethinking Literacy in Rural England, 1550-1700 », *Past & Present*, 260, 2023, p.38-70.

61. A. HAWKINS et H. WATT (éd.), *Letters of Seamen...*, *op. cit.*, p. 27-28.

62. Abbé Gigot à son frère, officier, Paris, 3 et 13 avr. 1758.

63. Michelle Ba[h]je à son mari Philibert Pallier, maître canonnier, Brest, 3 mars 1758.

64. Son épouse à [Jean Baptiste Emmanuel] Gilbert, maître calfat, Le Havre, 17 mars 1758.

65. J. DAYBELL, *The Material Letter...*, *op. cit.*, p. 91-95. Sur les pilotins, voir A. CABANTOUS, *Dix mille marins...*, *op. cit.*, p. 241.

66. Son oncle à François Maze, aide-pilote, Fécamp, 15 févr. et 5 mars 1758.

67. Sur les conseils comme caractéristique des lettres parentales, voir CLARE MONAGLE *et al.* (dir.), *European Women's Letter-Writing from the Eleventh to the Twentieth Centuries*, Amsterdam, Amsterdam University Press, 2023, p. 152. Je remercie Clare Monagle, Carolyn James, David Garrioch et Barbara Caine de m'avoir permis de lire les épreuves de cet ouvrage.

68. Jean Du Long à son frère Guillaume Du Long, Fécamp, 5 mars 1758.



aide-pilote, où il discute d'affaires de commerce, de lettres de change et d'achat de pacotille<sup>69</sup>. Pour ces milieux privilégiés, les lettres aux marins sont l'occasion d'entretenir des mécanismes d'ascension sociale déjà à l'œuvre à terre<sup>70</sup>.

Les lettres des proches des matelots dépeignent quant à elles les souffrances et privations induites par la guerre, du manque d'emploi à l'accumulation des dettes<sup>71</sup>. Elles révèlent aussi une variété plus importante en termes de graphie, d'orthographe ou de présentation. La plupart des correspondants n'utilisent pas de ponctuation, ne capitalisent pas les mots, ne séparent pas les phrases et ne structurent pas le texte en paragraphes. L'écriture est assez basique, souvent phonétique, l'orthographe erratique et le vocabulaire limité<sup>72</sup>. Les seules concessions aux conventions épistolaires sont l'usage de salutations, de formules d'adieux et de « compliments » de même que la mention de dates et de lieux d'écriture. La familiarité avec l'écrit est par exemple douteuse chez Marguerite Tarade, qui s'adresse à son mari Jean Villard, matelot bordelais, en coupant les mots phonétiquement tandis que la structure même de sa lettre est plus qu'irrégulière<sup>73</sup>. De même, l'orthographe hésitante de l'épouse et du cousin de Silvestre Lefranc, dont on ignore le statut social, n'épargne pas le nom du destinataire (« Celveltre Lefranc matelo<sup>74</sup> »).

Cette fragilité formelle n'implique pas pour autant une pauvreté de contenu. Le frère cadet de Jean Julien, qui lui écrit de Bordeaux le 26 février 1758, évoque ainsi la « misère » de leur mère et sa propre mise en pension chez « le[s] pauvre[s] de la chartreuse ». En outre, si son orthographe est aléatoire, la graphie et la composition sont parfaites. Plusieurs de ces lettres respectent de fait les normes épistolaires. C'est encore le cas de la missive bien aérée de Jeanne Sonnier à son frère, Laurent Sonnier, matelot (fig. 2). De plus, les remarques précédentes présupposent une concordance entre scripteurs et signataires des lettres. Or il est évident que ce n'est pas toujours le cas. Ainsi, la même plume semble avoir écrit les lettres, toutes datées du Havre et extrêmement basiques sur le plan formel, de Marie Chatterenne à son fiancé Jaque Nitre et des parents de Pierre François Godebout à leur fils<sup>75</sup>. Déterminer qui a écrit ces lettres est une question plus compliquée qu'il n'y paraît, liée au problème de la *literacy*. Savoir lire ou savoir écrire ne sont pas des conditions nécessaires pour prendre part à la communication épistolaire, si tant est que quelqu'un puisse le faire pour vous. Comme les historiens et les historiennes du

69. Son père à Antoine Heroult, « aide-pilote », Rouen, 17 févr. 1758.

70. Voir par exemple Delaunay à Antoine Heroult, Sables [d'Olonne], 9 mars 1758, joignant une lettre du père au commissaire de la marine à Rochefort.

71. Voir par exemple les lettres de Françoise Hamelin à son mari Henry Artur, matelot, Saint-Malo, 30 janv. et 4 mars 1758. Sur l'endettement, voir A. CABANTOUS, *Dix mille marins...*, *op. cit.*, p. 335-336.

72. S. E. Whyman, *The Pen and the People*, *op. cit.*, p. 76.

73. Marguerite Tarade à son mari Jean Villard, matelot, Bordeaux, 27 avr. 1758. Voir aussi Anne Fontaine à son mari Duval, matelot, Saint-Malo, 7 mars 1758.

74. Louise Rozo à son mari Silvestre Lefranc, matelot, Vannes, 24 mars 1758; Jean Lefranc à son cousin Silvestre Lefranc, Séné, 12 janv. 1758.

75. Marie Chatterenne à son fiancé Jaque Nitre, Le Havre, 6 mars 1758 et s. l. n. d.; ses parents à Pierre François Godebout, matelot, Le Havre, 31 janv. et 6 mars 1758.

livre l'ont montré, la lecture à voix haute est la règle dans la France et l'Angleterre du XVIII<sup>e</sup> siècle, et reste d'ailleurs encore très commune au XIX<sup>e</sup> siècle et au-delà. Une fois ouvertes et lues publiquement, les lettres passent de main en main, parfois en dehors du cercle familial<sup>76</sup>. Si cette pratique n'est que rarement mentionnée de façon explicite dans notre corpus, c'est sans doute ce qui se passe quand le destinataire ne sait pas lire. Le 27 avril 1758, Marguerite Tarade écrit ainsi à son mari Jean Villard, qui a rejoint l'équipage de la *Galatée* à Bordeaux le 29 mars 1758: « tu feras mes compliments a pelletiez qui fera la lecture de ta lettre<sup>77</sup> ».

Écrire une lettre suppose un ensemble de compétences à la fois techniques (savoir préparer, couper et plier le papier, savoir tenir une plume et appliquer la cire chaude sur l'enveloppe), linguistiques (maîtriser l'orthographe et les conventions épistolaires) ou encore logistiques (savoir où adresser la lettre, quand l'envoyer et par quel circuit). C'est pourquoi les épistoliers de milieux populaires recourent fréquemment à certains truchements<sup>78</sup>. L'épouse du maître charpentier Carel lui écrit par exemple une longue lettre depuis Le Havre, le 3 mars 1758, dans laquelle deux écritures se succèdent sans aucune transition au milieu d'une même phrase, et dont la signature semble avoir été un ajout d'une autre main encore, bien plus hésitante que les deux précédentes. Nous l'avons dit, un certain nombre de lettres ont probablement été écrites par le même scripteur, comme celles adressées aux matelots havrais Nicolas Clément Quesnel, Jean Varin, Pierre Bellenger et au pilotin Pierre Joseph Duboc par leurs mères, sœurs et épouses<sup>79</sup>. Plusieurs courriers de notre corpus sont donc composés par des scribes qui écrivent sous la dictée. Il ne s'agit sans doute pas là de scribes « professionnels », tels ceux au service des épistoliers bourgeois ou aristocratiques, repérables à leur application rigoureuse des manuels d'écriture. Les auxiliaires d'écriture des marins ajoutent parfois un commentaire personnel au bas des lettres. Ainsi de cette missive de Catherine Françoise Pasturel à son époux Pierre Emmanuel Delamare, aide-calfat âgé de 30 ans, datée du Havre, « ce dix sept 1748 [*sic*] »: « Lé Crivain vous salue qui ne ses poins losthographe Qui'l est vôtre neveu Louïis bonaventure Lihard qui espere tous les jours lapaix pour aller vec vous<sup>80</sup> » (fig. 3). Louise Rozo profite quant à elle de sa lettre à son mari matelot

76. Ariane BRUNETON-GVERNATORI et Bernard MOREUX, « Un modèle épistolaire populaire. Les lettres d'émigrés béarnais », in D. FABRE (dir.), *Par écrit. Ethnologie des écritures quotidiennes*, Paris, Éd. de la MSH, 1997, p. 79-103; C. DAUPHIN, P. LEBRUN-PÉZERAT et D. POUBLAN, *Ces bonnes lettres*, *op. cit.*, p. 169; R. EARLE, « Introduction: Letters, Writers and the Historian », *op. cit.*, p. 7.

77. TNA, ADM 97/131, Marguerite Tarade à son mari Jean Villard, 27 avr. 1758, n. fol. Villard, originaire de Rions, en Gironde, apparaît dans le rôle d'équipage (1758) comme remplaçant de Jean Duval (AN, Mar., C<sup>6</sup> 269, fol. 77v).

78. J. DAYBELL, *The Material Letter...*, *op. cit.*, p. 23-24, 27-28 et 86.

79. Sa mère à Nicolas Quesnel, matelot, Le Havre, 27 janv. 1757 [*sic*]; son épouse à Jean Varin, Le Havre, 27 févr. 1758; Marie Tubeuf à son frère Pierre Bellenger, matelot, Le Havre, 10 mars 1758; sa sœur à « du boc pilotin » (Pierre Joseph Duboc), 31 janv. 1758.

80. Tandis que Pierre Emmanuel signe l'acte de mariage, Catherine signe d'une croix: ADSM, 4 E 2722, 11 avr. 1752, registres de la paroisse de Saint-François, Le Havre, n. fol. Voir aussi la lettre de son père à Charles Carron, Guilmercourt, 27 févr. 1758: « vostre ecrivains vous fait bien des compliment. »

Silvestre Lefranc depuis Vannes, le 24 mars 1758, pour transmettre un message destiné à un autre : « je vous prie de dire a vostre matelos quil ne Setonne point de ce que sa femme ne Luy écrit point Veux que soit moy qui fait ecrire il se porte bien également que ses frere et seur son épouze Lambrasse de ton Son Cœur. »

Ces échanges impliquent donc toujours plus d'acteurs que les simples couples auteur/autrice et destinataire/destinatrice, si bien qu'il serait plus approprié de parler d'écriture collective<sup>81</sup>. Les lettres peuvent être étudiées comme « sociotextes », c'est-à-dire comme « des formes sociales collectives conçues, comprises et censées circuler au sein de cercles épistolaires désignés »<sup>82</sup>.

## Communautés épistolaires

Plutôt que d'appréhender les correspondances à l'époque moderne comme échanges dyadiques entre un auteur/une autrice et un lecteur/une lectrice, différentes recherches ont souligné leur épaisseur sociale<sup>83</sup>. Le trafic du courrier « remet en question le modèle de l'échange épistolaire comme une relation fermée entre l'auteur et le lecteur. Au contraire, l'écriture de lettres apparaît comme une activité complexe (souvent collaborative plutôt que solitaire)<sup>84</sup> ». Ces documents s'inscrivent en effet dans un tissu de relations sociales, et la notion de « communauté épistolaire » proposée par les spécialistes de littérature pour l'étude des réseaux scientifiques, aristocratiques, religieux ou politiques<sup>85</sup> semble particulièrement appropriée pour analyser l'espace social que recouvre la circulation des lettres. Pour être opératoire, cette définition doit toutefois être ajustée à la présence de milieux sociaux plus variés, dans lesquels les lettres ne tiennent pas un rôle entièrement structurant.

Pour rester en contact avec les marins, les familles doivent collaborer avec autrui. C'est une évidence, mais la communication par lettres est toujours médiatisée par un tiers parti. Celles envoyées par Guillaume le Bourgeois, probablement un

81. Sur les lettres écrites à plusieurs, voir C. DAUPHIN, P. LEBRUN-PÉZERAT et D. POUBLAN, *Ces bonnes lettres*, *op. cit.*, p. 161-164.

82. Gary SCHNEIDER, *The Culture of Epistolarity: Vernacular Letters and Letter Writing in Early Modern England, 1500-1700*, Newark, University of Delaware Press, 2005, p. 22.

83. J. DAYBELL, *The Material Letter...*, *op. cit.* ; Mark GREENGRASS, « An 'Epistolary Reformation': The Role and Significance of Letters in the First Century of the Protestant Reformation », in U. RUBLACK (dir.), *The Oxford Handbook of the Protestant Reformations*, Oxford, Oxford University Press, 2016, p. 431-456.

84. J. DAYBELL, *The Material Letter...*, *op. cit.*, p. 9.

85. Voir par exemple Susan BROOMHALL, « Letters Make the Family: Nassau Family Correspondence at the Turn of the Seventeenth Century », in J. D. CAMPBELL, A. R. LARSEN (dir.), *Early Modern Women and Transnational Communities of Letters*, Aldershot, Ashgate, 2009, p. 25-44 ; Ruth AHNERT et Sebastian E. AHNERT, « Protestant Letter Networks in the Reign of Mary I: A Quantitative Approach », *English Literary History*, 82-1, 2015, p. 1-33 ; David S. LUX et Harold J. COOK, « Closed Circles or Open Networks? Communicating at a Distance during the Scientific Revolution », *History of Science*, 36-2, 1998, p. 179-211 ; Nieves ROMERO-DÍAZ, « On Female Political Alliances: Sor María de Ágreda's Communities of Letters », *Hispanic Review*, 86-1, 2018, p. 91-111.

marchand, à son fils Jean, matelot, depuis Arromanches, en Normandie, l'illustrent bien<sup>86</sup>. La missive en date du 27 janvier 1758 précise en effet: « Monsieur le petit vous souhaite une bonne Santé ainsi que la chapelle qui ecrit cette lettre et quand vous recrirez Ecrivernous à tous les deux et metes l'adresse au nom de l'un ou de l'autre. » Le 11 mars 1758, le père adresse une nouvelle et longue lettre à son fils. Ce document mérite d'être cité en détail, dans sa graphie originale, pour donner à voir et à lire ces pratiques d'épistolarité ordinaire. S'y juxtaposent et alternent, sans transition ni ponctuation, au détour d'une même phrase, une scribe, trois « auteurs » au moins et autant de destinataires :

*Mon cher fils*

[...]

*vous Seaurez que tous Ceux que vous vous recommandez vous font la pareil Chose pour Jacques masue mon très chers fils jay fait maître la marie a la plume ausix pour vous donner denos nouvelles apres les vostre qui estaist marqués dans les votre dans la lettre de jean le bourgeois [...] pour jean le Bourgeois fils pierre Mon tres chers fils je suis bien rejouit daprandre vous Etes en parfaite Santé ce qui me Consolle [...] pour pierre agnes Mon tres chers maris apres avoir recu de vos nouvel par la lettre de jean le bourgeois quil ma fait un sensible daprandre que vous Estes en bonne Santé [...] Jean le bourgeois peut estre persuade que Celle dont il a memoire lassure de Sest plus Soumis respect et aspire Son heureux retour ainsix que tous Ceux qui Sont avec luy<sup>87</sup>.*

Tout un monde social émerge de cette lettre patchwork qui mentionne 18 autres noms, compliquant d'autant le travail d'assignation des rôles. Les salutations d'ouverture comme les compliments de clôture permettent de mieux comprendre les espaces sociaux dans lesquels s'inscrivent ces documents. La chaîne des compliments se reproduit de lettre en lettre, enfilant les noms comme des perles sur un collier. Ainsi de cette lettre de « ta fidelle fame la giberde » à son époux Jean Baptiste Gilbert, maître calfat havrais, le 17 mars 1758:

*mamere et magrande et mon frere vous salu matante lahure et ses enfans vous salu mononcle et mestante et tout nos amis enje neral vous salu miriene et ses seus [Marianne et ses sœurs] vous salu vous diray adelamare que sa famme luy aecrit pusieur lestre et quel ecrit en Core aujourdhuy et vous diray diguet que sa fame a et crit le 13 alile des [Île d'Yeu] et que lon luy ranvoï lalestre vous diray a lecoreus avaseur acarel a delamare a diguet que leur famme les salu et qui le seport bien vous diray a bellange que sa Mestrese lanbrace.*

86. Ses lettres évoquent plusieurs envois d'argent, le trafic maritime et des chargements de blé et de bière: voir Guillaume le Bourgeois à son fils Jean le Bourgeois, matelot, Arromanches, 27 janv. 1758.

87. Guillaume le Bourgeois à son fils Jean le Bourgeois, matelot, Arromanches, 11 mars 1758.

Sont ici agrégés non seulement des noms de proches, mais aussi de membres de la parentèle plus éloignée<sup>88</sup>. L'espace de circulation des nouvelles va bien au-delà de la sphère intime, dépassant même les cercles familiaux et amicaux pour toucher des voisins ou des connaissances, dont on retrouve les noms d'une lettre à l'autre :

*jay Receu le billet que vous m'avez envoyee dans La Lettre de madame Diguët qui ma fait plaisir d'avoïr de vos nouvelle [...] toutes votre famille vous salue maseur vous salue vous ne m'avez pas marquez si vous aviez Receu vos harde same feret plaisir delescavoïr vous direz amonsieur Chambrelant et son beaufrere que leur famille les salue ainsy que maitre diguët vasseur Carel Gilbert et lautre dont je ne me souvien pas du non que leur amis Les salue Et se porte bien Reponce sur le Chand<sup>89</sup>.*

Tous les autres noms mentionnés dans cet extrait sont des Havrais membres de l'état-major, ou « officiers mariniens » comme Nicolas Diguët (quartier-maître), Louis Joseph Chambrelan (premier lieutenant de frégate), Jean-Baptiste Le Vasseur (maître valet), Jean-Nicolas Carel (maître charpentier) et Gilbert (maître calfat)<sup>90</sup>. En ce sens, ces échanges épistolaires doivent être envisagés comme une entreprise collective qui intègre des membres aux intérêts partagés. Toute occasion d'envoyer une lettre est bonne, en sollicitant de vagues connaissances pour diffuser l'information, comme le fait le père du matelot Jean le Bourgeois, qui lui-même relaie systématiquement les nouvelles d'autrui : « Mon cher fils [...] nous vous prions que toute les fois que vous verrez quelques uns qui recirons mander nous devos nouvelles car nous Somme gener de vous quand nous n'en Entendons rien<sup>91</sup>. » Dans ces lettres, l'auteur et le destinataire apparaissent comme de simples porte-parole.

Quelles autres conclusions tirer de ces observations ? D'abord, ces exemples illustrent le dynamisme de la culture communautaire dans ces ports du XVIII<sup>e</sup> siècle : cette culture embrasse la famille au sens large, comprenant grands-parents, oncles, tantes, marraines et parrains. De plus, la logique du voisinage, de la paroisse et du quartier s'invite sur chaque page, comme dans cette lettre d'une femme à son époux officier marinier : « je vous prie au même temps de faire des compliments a tous les quillebois de leur gens<sup>92</sup> ». En outre, même dans un grand port comme Le Havre, le monde des navigants constitue un groupe minoritaire : d'après un état des professions de la ville en 1723, à peine 17 % des chefs de famille naviguent à cette date<sup>93</sup>. Comme l'a montré A. Cabantous, il existe dans ce milieu un « noyau stable », dont le chiffre varie selon les ports, marqué par « une très forte

88. Sur les compliments, voir C. DAUPHIN, P. LEBRUN-PÉZERAT et D. POUBLAN, *Ces bonnes lettres, op. cit.*, p. 174.

89. « Votre fidelle epouse fille Bourbonnois » à Nicolas Le Coreux, Le Havre, 17 mars 1758.

90. Il est aussi possible que « Gilbert » désigne le tonnelier Pierre Gilbert.

91. Guillaume le Bourgeois à son fils Jean le Bourgeois, matelot, Arromanches, 21 janv. 1758.

92. Anne Le Cerf à son mari Jean Topsent, « capitaine matelot », Quillebeuf, 28 févr. 1758.

93. « États ou professions des habitants du Havre, d'après le dénombrement de 1723 », cité dans Jean-Baptiste GASTINNE, *Le Havre 1517-1789. Histoire d'une identité urbaine*, Mont-Saint-Aignan, PURH, 2016, p. 460.

reproduction sociale » de père en fils<sup>94</sup>. Dans certaines villes comme Dieppe ou Fécamp et, dans une moindre mesure, au Havre, la résidence des marins dans les mêmes « quartiers », voire dans les mêmes maisons à 4 ou 5 étages, sont encore des éléments de « promiscuité » sociale et spatiale<sup>95</sup>. Le mode de recrutement de la marine française facilite aussi ces formes de solidarité étant donné qu'il s'appuie sur une assiette géographique précise. La mère de Julien Hequet lui écrit ainsi depuis Granville : « il y a de notre faubours quatre hommes qui sont dans la galetée savoir [...] »<sup>96</sup>. Le système des classes, décentralisé, étant fondé sur le quartier maritime, les marins servent aux côtés de nombre de leurs voisins. Ces réseaux d'interconnaissances préexistent à l'embarquement, à la différence de la marine britannique, par exemple<sup>97</sup>.

Sans être privées, ces lettres ne sont pas publiques ; elles sont cachetées et adressées à un individu chargé de relayer et de collecter les nouvelles. La dernière partie de la lettre est même censée circuler au-delà du destinataire dont le nom est écrit sur l'enveloppe : cette information est conçue comme transparente ; on présuppose qu'elle va être partagée. Ces lettres ne peuvent pas non plus être confinées au monde de l'écrit, car elles incorporent souvent des nouvelles orales et font l'objet de commentaires dans des conversations et des ragots. Charles Gilbert se plaint notamment dans une lettre à son frère Pierre, tonnelier à bord de la *Galatée*, du ton que ce dernier a utilisé dans une lettre à son épouse :

*Mon frere je sui fort surprins de la fason que vous ecrivés a ma famme nous vous a vons pas donne aucune ocasion apanant que vous avés [illisible] parle delle bien impertinennant depuis votre absence vous dévis bien la connoitre quelle nés pas pour en faire mauvais husage mes là nous voyons que cela vous interesse Lesprit en voilà le detal pour vous tranquilisé plus doussement*<sup>98</sup>.

La concurrence affective entre mère et belle-fille est également un motif régulier, et implique toujours d'autres protagonistes. Le 27 janvier 1758, dans une lettre insérée dans celle de la femme de Varin à son époux, Marguerite Lemoyne écrit à son fils embarqué sur la *Galatée* depuis le 1<sup>er</sup> novembre 1757, le matelot Nicolas Clément Quesnel<sup>99</sup> : « au premier jour de l'an vous avez bien écrit avotre maitresse je pense que c'est la moindre des chose que vous pouvez me faire que davoit au moins la la moindre preference de mecrire je pense plus avous que vous ne penser amoy. »

94. A. CABANTOUS, *Dix mille marins...*, *op. cit.*, p. 225-226.

95. *Ibid.*, p. 325-328. Il ne faut pas pour autant exagérer l'homogamie sociale chez les matelots, comme le note aussi l'historien dans le même ouvrage, p. 370-376.

96. Sa mère à Julien Hequet, Granville, 1<sup>er</sup> mars 1758. Nous ne sommes pas parvenus à le retrouver dans le rôle d'équipage, mais il s'agit sans doute d'un matelot.

97. Voir Sara CAPUTO, « Countable 'Foreigners': Birthplace and Demographic Profiles », in *Foreign Jack Tars: The British Navy and Transnational Seafarers during the Revolutionary and Napoleonic Wars*, Cambridge, Cambridge University Press, 2022, p. 25-53. Sur le système des classes, voir A. CABANTOUS, *Dix mille marins...*, *op. cit.*, p. 183-190.

98. Charles Gilbert à son frère Pierre Gilbert, tonnelier, Le Havre, 3 mars 1758.

99. AN, Mar., C<sup>6</sup> 242, Rôle d'équipage de la *Galatée* (1757), fol. 160v.

Vexée par l'attitude d'un fils jugé ingrat, il ne lui reste plus qu'à se retirer à la campagne plutôt que de faire face à la « la mortification de voir recevoir des nouvelles d'autres et meme pas recevoir de [lui] ». Une périphrase culpabilisante conclut la lettre de cette femme alors âgée de 61 ans<sup>100</sup> : « enfin je vous souhaite une heureuse année remplie des bénédictions du seigneur pour moy je crois que mon party c'est le tombeau il y atrois semaines que je sui malade [...] Vous ferer mes compliments a varin il ny a que sa femme qui me donne de vos nouvelles. » Le 17 février, ladite maîtresse, Marianne Gerar, écrit à son tour à Nicolas et lui recommande d'écrire à sa mère plus souvent, se félicitant que la crise soit passée : « le noir nuage est dissipé, une lette que votre mère a rescu dé vous, rent le tens plus serain. » La correspondance est ici un moyen d'affirmer l'autorité maternelle sur un fils qui se dérobe à son devoir d'obéissance, de façon d'autant plus blessante que ce manquement semble devoir se jouer sous les yeux d'autrui<sup>101</sup>. Chacun des acteurs adopte ainsi un rôle en partie dicté par les conventions sociales.

Loin de se dissiper, les tensions ne font que s'aggraver dans les semaines qui suivent. En effet, la communication par lettres implique l'obligation de réciprocité. Répondre à une lettre fait partie d'un contrat social reposant sur la confiance<sup>102</sup> et le « pacte épistolaire<sup>103</sup> » fonctionne dans les deux directions. Faire passer des nouvelles au reste du groupe est attendu de part et d'autre. Ainsi Marguerite Lemoyne se plaint-elle de nouveau auprès de son fils Nicolas Clément Quesnel, dans une lettre du 3 mars 1758, lui reprochant d'avoir manqué de répondre aux quatre précédentes. La mère, jalouse, n'attend que quelques jours pour reprendre le fil de ses récriminations dans une lettre datée du 7 mars :

*je suis fort surprinsse que vous me marques que votre metresse vous a fait des duretés je nensuis pas La cause je vous diray que je nay eü au cunne affaire avec quelle ny ennuie ou [de rien] : j'ai esté fachée contre de vous parce que vous aves récrit avotre métresse sant merécrire Ce La ma fait beaucoup de peinne il me semble que je vous suis plux quelle dant vos Lettre vous me parles aucunnement de votre peres Cela ne me fait pas plaisir et meme quand vous merécrire je vous prie de ne pas oublier votre pere<sup>104</sup>.*

Les formules syntaxiques « je vous diray » et « vous me parles » incorporent des formes de communication orale, registre qui a pour effet de marquer le mécontentement de l'épistolière. Sa colère est telle que, le même jour, elle envoie une seconde lettre à son fils, sur le même mode. Une fois de plus cependant, il faut noter

100. ADSM, 3 E 113/32, Acte de mariage de Nicolas Quesnel, 26 ans, et de Marguerite Lemoyne, 22 ans, 25 sept. 1719, registres de la paroisse Saint-Sauveur, Montivilliers, n. fol.

101. Sur cette manière de « perform motherhood », voir C. MONAGLE *et al.* (dir.), *European Women's Letter-Writing...*, *op. cit.*, p. 143-156.

102. G. SCHNEIDER, *The Culture of Epistolarity...*, *op. cit.*, p. 56-58.

103. J'emprunte l'expression à C. DAUPHIN, P. LEBRUN-PÉZERAT et D. POUBLAN, *Ces bonnes lettres*, *op. cit.*, p. 131-160.

104. Elle signe cette lettre « femme de pierre frebourg », qui est son second mari, et non le père biologique [qui s'appelle lui aussi Nicolas Quesnel] de Nicolas Clément : Marguerite Lemoyne à son fils Nicolas Clément Quesnel, matelot, Le Havre, 3 mars 1758.

que ces échanges, pour acrimonieux qu'ils soient, ne sont pas confinés à la sphère familiale. La lettre se termine en effet par une mention sibylline qui, dans un tel contexte, pourrait surprendre: «Tous vos amis vous saluent; ainsi que l'écrivain Mr. Gaude et sa famille<sup>105</sup>.»

L'imbrication des relations sociales complique encore les choses. Si la mère de Quesnel glisse parfois des billets dans les lettres adressées par son épouse au canonier Jean Varin, ladite épouse use de la même technique. Ainsi, le 7 février 1758, elle finit par écrire au malheureux Nicolas Clément Quesnel, insérant un billet dans une lettre de sa fiancée Marianne. Comme à l'accoutumée, ce dernier se retrouve sous le feu de la critique en raison de son manque d'assiduité épistolaire: «Monsieur je vous prie d'avoir labonté de me faire scavoir sy mon mari qui est jean Varin est En bonne Santé je Suis bien Surprise que Vous nen parler pas dans la lettre que Vous avez Envoyée aVostre mere.» Trois semaines plus tard, ayant enfin reçu une lettre de son mari, la femme de Varin évoque l'angoisse engendrée par le silence de Quesnel. Ce passage mérite d'être cité de façon extensive, pour exposer à quel point la compréhension entre correspondants repose sur un socle de connaissances partagées:

*je vous assure quily a quinze jours que je suis bien dans linsquietude depuis que quesnel a Ecrit a sa mere quily avoit trente hommes de malade abord de la galathée veu quil ne parloit point de vous et que je luy avois Envoyé une lettre dans la Vostre que jay Envoyée a brest parce que Sa mere vouloit luy Ecrire et quelle navoit pas Son adresse et il feroit réponse aprochant Sur ce qu'elle luy marquoit je le scavois parce que Cetoit moy qui avoit Ecrit sa lettre mais C'est que Sa maitresse luy avoit Ecrit aprochant la mesme chose parce quelle me ladic depuis et voyant que vous écriver toujours pour luy je comptois quil feroit la mesme chose pour vous je vous assure que sy je l'avois tenu pour lors je je lui aurois dit mon sentiment cela na pourtant pas Empesché que je nay fait ses Complimens a sa mère Elle te salue ainsy que sa maitresse je luy ay Envoyé un billet dans la lettre de sa maitresse a rochefort ou je le prie de me donner de vos nouvelles [...] mais vous lui dirés quil ne me fasse pas de reponse puisque jay eu de vos nouvelles<sup>106</sup>.*

Pour le lecteur contemporain, la structure grammaticale de la phrase est source de confusion: la nature des liens entre les protagonistes et la succession chronologique des lettres disparaissent sous un déferlement de subordonnées et de pronoms. Une lettre comme celle-ci contient relativement peu d'informations exogènes, par comparaison avec l'espace occupé par le métadiscours dans la mécanique de communication. Ces lettres sont pourtant riches d'informations sociales. Ici, on apprend que ce sont les époux Varin qui écrivent en fait les lettres signées et échangées par la mère de Quesnel et son fils, la réciproque n'étant pas vraie<sup>107</sup>.

105. Marguerite Lemoyne à son fils Nicolas Clément Quesnel, matelot, Le Havre, 7 mars 1758.

106. Son épouse à Jean Varin, Le Havre, 27 févr. 1758.

107. Marguerite Lemoyne, la mère de Nicolas Clément Quesnel, n'est certainement pas capable d'écrire une lettre. Elle signe d'ailleurs l'acte de son premier mariage avec



Saluer de multiples personnes à la fin d'une lettre, écrire plusieurs lettres au même correspondant ou se tourner vers des intermédiaires, tout cela fait partie d'une stratégie identique. Davantage qu'une coordination, il s'agit d'une sorte d'intelligence collective, structurée par le voisinage, le métier et l'expérience partagée de la guerre. La solidarité, indispensable pour maximiser les chances d'obtenir l'information désirée, se matérialise dans l'envoi de multiples lettres, comme autant de bouteilles à la mer. Ce phénomène explique que l'on retrouve les mêmes noms d'une lettre à l'autre. Ces pratiques épistolaires illustrent l'« encastrement » des relations sociales dans ces groupes, constituées, pour reprendre le vocabulaire de Mark Granovetter, tant par des liens forts que par des liens faibles<sup>108</sup>. Pour le sociologue, les liens sociaux interpersonnels sont définis par la durée, l'intensité de l'émotion, l'intimité et la confiance mutuelle, et les faveurs réciproques. Pour simplifier, les liens forts recourent la sphère familiale et amicale, alors que les liens faibles connectent de simples connaissances. Ces derniers sont particulièrement importants en ce qu'ils sont plus nombreux et forment des « ponts locaux » entre les individus d'un réseau. Dans le processus de transmission de l'information, les liens faibles, cette multitude de passerelles plus courtes, sont plus efficaces que les liens forts : une idée, une information ou un objet vont atteindre d'autant plus de gens qu'ils circulent par des liens faibles.

Les familles de marins et de prisonniers combinent ainsi constamment l'utilisation de liens forts et faibles afin d'essayer de maintenir la communication avec leurs proches. Les correspondants savent très bien distinguer entre les différentes catégories de personnes à qui ils écrivent. Nombre d'épistoliers et d'épistolières préfèrent un échange plus direct, tout en se pliant à la règle générale de l'écriture collective ou communautaire, comme le fait sa sœur avec Nicolas Godefroy, pilotin rouennais :

*je suis persuadée que vous vous informerez de moy par les lettres demon frere mais il mest plus precieux de recevoir vos nouvelles quand vous avez un moment de temps a sacrifier attendü que je suis toujours en etat de repondre aux personnes qui sinforme devous<sup>109</sup>.*

La mère de Jean le Bourgeois, qui ne reçoit de nouvelles de lui qu'indirectement, euphémise dans une lettre de mars 1758 son désir d'établir, au moins une fois, une conversation non médiatisée avec son fils : « En meme temps aussix je voudrois bien Scavoir Si vous avez besoin de quelque chose de ne parnier [n'épargner] Rien et si vous Este En besoin deme le fer Scavoir par une lettre de votre main cela me rendroit contente<sup>110</sup>. » Elle ignore alors que son fils, malade, a été débarqué sur

Nicolas Quesnel d'une croix : ADSM, 3 E 113/32, 25 sept. 1719, registres de la paroisse de Saint-Sauveur, Montivilliers, n. fol.

108. Mark GRANOVETTER, « The Strength of Weak Ties », *American Journal of Sociology*, 78-6, 1973, p. 1360-1380.

109. Sa sœur, veuve Crevel, à Nicolas Godefroy, pilotin, Rouen, 4 févr. 1758.

110. Mère de Jean le Bourgeois à son fils, Arromanches, 11 mars 1758. Voir AN, Mar., C<sup>6</sup> 242, Rôle d'équipage de la *Galatée* (1757), fol. 162v.

l'Île d'Aix depuis un mois<sup>111</sup>. Les rares tentatives d'utiliser des codes pour protéger le secret de la correspondance confirment la pertinence d'une lecture sociale de la communication par lettres. Ainsi en est-il de cette missive, en date du 25 mars 1758, écrite depuis Le Havre par Delacroix père à son fils Pierre François, pilotin :

*Je vois que vous avez Du mecontemmen Dunne personne que vous avez nemenommes point jecroy Le Connoistre Cepandt vous me Lenommeres en me disan son non a Revers. Cest adire que vous metres La derniere Lestre Lapremiere haincy des autres ou sy vous avez du Lait Doux pouris Lecrire avec que seulement [par nous] et je trouveré le moyen de Le Lire.*

Apparaissent ici différentes techniques de codage, comme l'emploi de l'anadrome (nom écrit à l'envers) et l'usage d'une encre sympathique à base de lait avarié. Si l'on est loin de la subtilité déployée par les diplomates ou les espions avec leurs cryptogrammes et alphabets constitués de chiffres et de symboles, la présence de tels procédés dans des lettres émanant de milieux plus populaires est significative<sup>112</sup>. Le développement de ces « technologies d'écriture épistolaires secrètes » à l'époque moderne serait, d'après James Daybell, le signe que la notion de « privé » commence à émerger<sup>113</sup>. Il convient toutefois d'insister sur la rareté de ces pratiques d'écriture parmi nos correspondants.

## Paradigme de l'absence et continuité épistolaire

Dans la situation de séparation forcée causée par la guerre, écrire des lettres est une question d'urgence, quand l'acte d'écriture ne répond pas seulement à des motivations fonctionnelles, comme la demande d'argent. Voilà pourquoi une lecture superficielle pourrait indiquer que les lettres ne disent rien d'*intéressant*. Pourtant, l'information communiquée, dans sa banalité même, s'avère vitale : « je ne voy rien de nouveau à vous informe d'icy et ne vous inquietee pas de nous<sup>114</sup> » ; « il n'ya rien de nouveau a vous comme muniquez qu'un nouvo Recteur que nous avons a presant votre tante se porte bien et vou fait bien ses compliments<sup>115</sup>. » Ces lettres mettent avant tout en relation : c'est leur « fonction de connexion » qui importe<sup>116</sup>.

Ainsi, d'après Gary Schneider, « lancer un échange épistolaire et assurer sa continuité [est] peut-être le 'thème majeur' de la communication épistolaire<sup>117</sup> ». L'incertitude reste, dans le même temps, constitutive de ce *medium* en raison de l'écart temporel entre le moment de l'écriture et celui de la lecture, et de la séparation

111. AN, Mar., C<sup>6</sup> 269, Rôle d'équipage de la *Galatée* (1758), fol. 74v.

112. James DAYBELL, « Copying, Letter-Books and Scribal Circulation of Letters », in *The Material Letter...*, *op. cit.*, p. 175-216.

113. *Id.*, *The Material Letter...*, *op. cit.*, p. 148.

114. « Janine » [Anne] Le Cerf à son mari Jean Topsent, « officier maritime », Quillebeuf, 22 mars 1758.

115. Sa sœur à « maistre Brosaud », « fait a saintes mary », 21 févr. 1758.

116. G. SCHNEIDER, *The Culture of Epistolarity...*, *op. cit.*, p. 28.

117. *Ibid.*, p. 55.

spatiale entre les correspondants. Conventions épistolaires et stratégies rhétoriques sont donc utilisées tout au long de la période moderne pour assurer la continuité de la communication. La datation des missives et l'inscription de marqueurs géographiques quant au lieu d'écriture permettent au destinataire de déterminer le temps qu'il a fallu à une lettre pour arriver. En temps de guerre, préserver un lien avec un bateau ou une prison étrangère constitue le défi ultime. Nombre de correspondants sont moins désireux de lire la lettre elle-même que de faire le simple constat de son existence matérielle, attestant que leur interlocuteur était encore en vie au moment de l'écriture. Ceci explique aussi qu'une part importante du contenu de la lettre appartienne au registre phatique et porte sur le mode de communication lui-même, comme l'illustre parfaitement la lettre d'Anne Le Cerf à son mari, le sous-officier Jean Baptiste Topsent: « c'est avec un vray sentiment de joie que je repond a vautre en date du 10 du courant. [...] Quand a la réponse que vous mavez Demande par Votre Derniere, Je Vous Lay faite et Vous devez avoir reçu ma Lettre, ou Elle a Esté arrettée quelque part<sup>118</sup>. »

Ce que l'on pourrait nommer le paradigme de l'absence fournit une clef de lecture de ces documents. L'absence est à la fois une constante de la communication épistolaire et une expérience partagée par tous les membres du groupe étudié. La distanciation physique et temporelle est source d'anxiété chez les correspondants, qu'accentue encore toute interruption. De nombreuses lettres sont, nous l'avons vu, l'occasion de se plaindre du manque de nouvelles. Le champ sémantique de l'inquiétude est l'un des plus fréquemment mobilisé, comme dans la lettre de la femme de Nicolas Diguët, un quartier-maître havrais, qui lui écrit, le 25 mars 1758: « je sui en atandant de vos cheres nouvelles pour savoir si vous ete bien retabli je ne seré point tranquille que je n'en recoive. »

L'intermittence des nouvelles et des rumeurs, dans un milieu social relativement fermé, sont aussi sources de malentendus, qui peuvent dégénérer en crises conjugales. Anne Fontaine écrit par exemple à son mari Duval, matelot de Saint-Malo, le 4 mars 1758:

*Mon tres cher epou je suis for surprise et enpaine desavoir dou vien votre yndiferances de neglige de me donne de vos cher nouvelle que jaspire plus que toute chause du monde je nê pancas pas mon cher maitre attire votre disgraces ama bandonne jusque a ce poin la cepandan que lon ma dite que vous ettie bien encolerre contre moy.*

118. « Janine » Le Cerf à son mari Jean Topsent, « officier maritime », Quillebeuf, 22 mars 1758. Jacques Avril consacre ainsi le premier tiers de sa lettre à son frère Jean, un officier munitionnaire, à des éléments permettant de la replacer dans la bonne séquence: « a Saint germain jacques avril Ce Jourdhuy Cinq Iesme Jour de fevrier 1758 Mon frere Jean avril je prends la liberte de vous faire reponse de la lettre que nous avons re recu au commen Cement de fevrier 1758 mon frere vous en aves bien Ecrit Et Cest la premiere que nous avons receü Ceux que Vous adresez vous Lettre ne sen Sousie pas de les recevoir mais quand vous ferez reponse je vous prie de meles En voyer chez moy Jacques avril a Saint Germain de montivillers je seray Content » (Saint-Germain, 5 févr. 1758).

Dans cette lettre, Anne adopte la forme de la supplique, présentant son mari comme son « maître », qui peut seul décider, par « indifférences » ou « colère », de « disgracier » sa femme. Elle utilise aussi une stratégie rhétorique de présentation de soi « typiquement féminine », se dépeignant comme une épouse dévouée et soumise<sup>119</sup>. Surtout, le caractère semi-public de cette correspondance aggrave la « painne [peine] » de l'épistolière, qui apprend par autrui l'irritation de son mari. À la différence de l'écrit, la communication en face-à-face permet de dissiper les incompréhensions en quelques secondes ; il faut des semaines, parfois des mois, pour raccommoier une relation abîmée. La communication épistolaire est encore source, presque par essence, de suspicion en raison des retards inévitables et des silences, volontaires ou non<sup>120</sup>. Le fait que certaines lettres circulent et que d'autres n'arrivent pas, au vu et au su de tous, ne va pas sans jalousie<sup>121</sup>. Ces tensions induites par la séparation culminent quand l'absence de nouvelles, combinée à la frustration créée par la comparaison avec autrui, conduit à une prise de parole spontanée. Certains auteurs déchargent ainsi leur colère sur leurs correspondants, avant de chercher désespérément à s'excuser ou à modifier ce qu'ils ont pu écrire dans le feu de l'action. Il s'agit alors, dans une tentative de ne pas « perdre la face », d'opérer un « travail de réparation », pour reprendre les catégories d'analyse de la sociologie d'Erving Goffman<sup>122</sup>. L'incertitude quant à la localisation de la *Galatée* ne fait qu'ajouter à ces affres. Sans adresse où envoyer la lettre, le lien familial se voit rompu. « Je suis encore plus en peine de vous, Mon cher fils, que vous ne pouvez estre Denous », répond ainsi Pierre Butel à son matelot de fils André, poursuivant : « vous netes pas Le Seul qui vous plaigniez de ne pas recevoir de nouvelles cest un mal general Vous ecrivez de breste et nous dici et ni les uns ni les autres ne recevons point de Lettre »<sup>123</sup>.

Tandis que les adresses des familles ne changent point, les marins, eux, se déplacent constamment. Barbe Yvon écrit ainsi à son mari François Foulon, matelot granvillais : « je ecris a brest a lorient a bordeaux dant toute les androis ou je sus que tu debes aller [...] tu nes pas dehord de mamemoire jamais tu nans partira tans que je vivre puisque Dieu nous a mins ansamble. » Aucune de ces lettres ne parvient au mari, qui ne cesse d'agonir sa femme de reproches et souhaite que

119. C. MONAGLE *et al.* (dir.), *European Women's Letter-Writing...*, *op. cit.*, p. 160.

120. C. DAUPHIN, P. LEBRUN-PÉZERAT et D. POUBLAN, *Ces bonnes lettres*, *op. cit.*, p. 156 ; S. M. FITZMAURICE, *The Familiar Letter...*, *op. cit.*, p. 234-235 ; G. SCHNEIDER, *The Culture of Epistolarity...*, *op. cit.*, p. 84-90.

121. Ainsi de la façon dont les parents du matelot Pierre François Godebout lui accusent réception de sa lettre, alors qu'il s'est embarqué depuis 3 mois : « nous ettions dent linquietue devoir tout les autre avoir des nouvelle et nous pas » (Le Havre, 31 janv. 1758).

122. Sur la référence à Erving Goffman par les spécialistes d'études épistolaires, voir par exemple C. DAUPHIN, P. LEBRUN-PÉZERAT et D. POUBLAN, *Ces bonnes lettres*, *op. cit.*, p. 146 ; S. M. FITZMAURICE, *The Familiar Letter...*, *op. cit.*, p. 26-27 ; G. SCHNEIDER, *The Culture of Epistolarity...*, *op. cit.*, p. 87-88.

123. Pierre Butel à son fils André Butel, matelot, s. l. n. d. D'après le rôle d'équipage, André vient de La Hougue et a été promu aide-canonnier en mars 1758.

« [s]on voiage dureres vingt tans »<sup>124</sup>. Or les familles ne disposent pas d'informations précises sur le trajet du bateau. Quand la femme du matelot Jean Villard lui écrit le 27 avril 1758 de Bordeaux, elle ignore que son bateau a été capturé depuis près d'un mois. Elle adresse la lettre à Brest, ville qu'il a de surcroît quittée depuis trois mois : « vous me marqué que vous aller partir sans savoir landroit doù vous dever aller. » Les familles des marins n'apprennent qu'après le départ ou l'arrivée que le bateau a fait escale dans tel ou tel port, et restent aux aguets pour avoir confirmation de la suite de son parcours. On attend donc des marins qu'ils envoient des nouvelles au plus vite pour ne pas rompre la chaîne de la communication. Nombre de lettres révèlent cette asymétrie des échanges. Louise Rozo écrit par exemple à son mari, le matelot Silvestre Lefranc, depuis Vannes :

*nous avon ete bien chagrine de ce que vous nous avé point écrite plutot car en verité nous ne sçavion que pance de vous et je ne pouvait point vous écrire veux que je ne sçavoit point ou vous étier Cest en quoy je vous pris de nous échrir nainporte a quel port que vous soyé – Cela nous fera une Consolation inexplicable. je vous dirais ausi que jay écrite deux Lestre a breste et point reçu Reponce je ne sçait Si vous Les avé Reçu*<sup>125</sup>.

Marie Tubeuf écrit dans les mêmes termes à son frère Pierre Bellenger, matelot havrais, se plaignant de son « silence » depuis que le bateau a touché Rochefort<sup>126</sup>. L'incertitude concernant la destination finale du bateau ne fait qu'alimenter la rumeur au sein des communautés portuaires. Le bateau s'est-il rendu en Angleterre transporter des soldats<sup>127</sup>? Va-t-il partir pour la Nouvelle-France? Marie fait ainsi part de ses états d'âme successifs à mesure que lui parviennent des informations contradictoires sur la destination de son frère :

*jai apris que vous nirier pas a louisbourt jen suis charmee parce que je pense que vous ne courer pas dans de risque en fesant la navigation que vous faite [...] je viens mon cher amy de recevoir vottre lettre en finisant la mienne je suis charmée de vous sçavoir en bonne santé mais je suis bien mortifiée daprendre que vous aler en course voila la seule chose que japrehendais tres fort [...] je souhaite pourtant que lont ne vous envoiye pas en lont cour puisque vottre navire ne vaut rien je souhaiterais bien si lont demandait mon avis que [l'ont] vous laisa faire vottre navigation ordinaire*<sup>128</sup>.

Si Marie semble calculer et comparer les risques de ces différents types de navigation – à bord d'une frégate, d'un corsaire ou d'un navire de commerce –, le fait

124. Barbe Yvon à son mari François Foulon, matelot, Granville, 1<sup>er</sup> févr. 1758. Celle-ci rapporte les propos de son mari dans une précédente lettre.

125. Louise Rozo à son mari Silvestre Lefranc, matelot, Vannes, 24 mars 1758.

126. Marie Tubeuf à son frère Pierre Bellenger, matelot, Le Havre, 10 mars 1758.

127. Armande et Elisabeth Gigot à leur frère officier, Le Havre, 15 janv. 1758.

128. Voir aussi la lettre de son épouse à Jean-Nicolas Carel, maître charpentier, Le Havre, 3 mars 1758, à la (fausse) nouvelle que son bateau ne va pas se rendre à Louisbourg : « Ces cequil Macausé bien delapeine dans la Crainte quil ne vous usse arivé quelque Maleur vië que votre fregatte est bien ancienne. »

est qu'en temps de guerre, tenter la traversée de l'Atlantique reste éminemment dangereux. Il faut d'abord franchir le blocus anglais de la côte atlantique française. Ensuite, ce sont entre quatre et six semaines de traversée jusqu'à Terre-Neuve qui attendent les marins, s'ils échappent aux flottes britanniques. Enfin, passé Terre-Neuve, l'approche du golfe et la remontée du fleuve Saint-Laurent peuvent prendre entre trois à six semaines. Ces eaux mal cartographiées et déjà traîtresses sont encore plus dangereuses en temps de guerre, quand pullulent les corsaires ennemis<sup>129</sup>.

On comprend mieux l'angoisse qui s'exprime chez ces correspondants, et leur soulagement lorsqu'ils apprennent que la frégate ne va pas tenter le grand voyage vers le Canada. Louisbourg est ainsi évoqué dans 17 de nos lettres. Le père de Pierre François Delacroix, pilotin, écrit à son fils depuis Le Havre, le 3 mars 1758: « jepens que vous alles abordeaux et dela a lorient cequy mefait plesir plustost que daller a Louibourg »<sup>130</sup>. Les Caraïbes sont une autre destination qui revient souvent dans ces lettres, ce qui n'est guère étonnant, dans la mesure où le commerce vers cette destination est en pleine expansion depuis les années 1730. Or ce voyage est tout aussi dangereux que celui vers le Canada – et est perçu comme tel – en raison des risques connus d'être capturés par des corsaires et de la réputation qu'ont ces îles d'être des mouiroirs pour les Européens<sup>131</sup>. Depuis Rouen, sa sœur, veuve Crevel, écrit au pilotin Nicolas Godefroy, le 4 février 1758: « ce qui me ferai plus de peine est sy vous partez pour les illes. » En théorie, l'itinéraire du bateau est tenu secret par son capitaine, et c'est seulement le 7 mars 1758 que celui-ci reçoit ses instructions définitives, lui demandant de se rendre en Amérique du Nord. En pratique cependant, on voit bien ici l'impossibilité pour l'administration de la Royale d'empêcher cette nouvelle de circuler. Ces lettres, et les espoirs qu'elles charrient, reflètent aussi à quel point la population est informée de la situation périlleuse de l'armée française au Canada et de l'état des forces navales en présence dans l'Atlantique.

Ces échanges épistolaires montrent plus largement le rôle de la communication infra-étatique dans l'information des populations, sur la guerre ou les affaires économiques. À la fin d'une lettre écrite par un négociant rouennais à son fils Antoine Heroult, jeune pilotin, le frère de ce dernier ajoute: « Il n'y a rien de nouveau icy et tant qu'a present nous sommes réduits aux Nouvelles de Gazette<sup>132</sup>. » Pour cette famille, les correspondances familiales jouent un rôle fondamental dans

129. Kenneth J. BANKS, *Chasing Empire across the Sea: Communications and the State in the French Atlantic, 1713-1763*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2002, p. 69-72.

130. Du même port, les parents du matelot havrais Pierre François Godebout expriment eux aussi un vœu pieux: « quel quun dise ici que vous nires pas a loussebour et que vous alie toujours convoyer les barques comme a lordinere » (Le Havre, 6 mars 1758). Jean du Long écrit à son frère Guillaume Du Long, premier pilote: « jay recu ce jour avec bien du plesir votre par laquelle je vois que votre voiage de Louis Bour est rompu alla bonne heure » (Fécamp, 5 mars 1758).

131. A. CABANTOUS, *Dix mille marins...*, *op. cit.*, p. 274-275; John R. MCNEILL, *Mosquito Empires: Ecology and War in the Greater Caribbean, 1620-1914*, Cambridge, Cambridge University Press, 2010.

132. Son frère à Antoine Heroult, « aide-pilote », Rouen, 17 févr. 1758.

la collecte d'informations, dont on sait toute l'importance pour le commerce international : pouvoir vendre avant ses concurrents, quand on apprend l'effondrement à venir du marché, permet d'éviter la ruine<sup>133</sup>. Tandis que le bateau informe les populations restées à terre des événements du large, comme des mouvements de la flotte ennemie, les familles font de même dans l'autre direction. Ces lettres mentionnent ainsi la crise de ports dont l'économie dépend en grande partie du commerce et du trafic maritime : « les nouvelle du pay sont bien petite que le cidre est a bon marché mais la bourse n'est pas forte je vous diray que dans dieppe il nia aucun armement pour la course<sup>134</sup> ». Pêle-mêle, ces courriers évoquent le prix du fromage au marché, l'impossibilité d'affréter des bateaux marchands, la levée de marins par la Royale ou la nouvelle de la déclaration de guerre de l'Espagne à l'Angleterre<sup>135</sup>. Les familles écrivent également aux marins pour s'enquérir du destin d'individus spécifiques. Depuis Fécamp, Jean Du Long écrit ainsi à son frère Guillaume, le 5 mars 1758 : « mr tournier me charge de vous prier de vous informer du nomme Louis Lacour matelot du quartier de fecamp qui ettet sur le Dragon qui a Desarme a Rochefort demander sil a ette congedie ou sil est mort et men donner des nouvelles sur le champ ». Cette quête d'informations personnelles ne doit pas étonner : c'est seulement au début du XIX<sup>e</sup> siècle que les États annoncent de façon systématique aux familles le décès des marins et soldats<sup>136</sup>. Quand bien même l'annonce officielle finit souvent par arriver au foyer, il est plus rapide pour les familles de s'informer auprès de leurs voisins, amis et parentèle plus ou moins éloignée.

## Les femmes et l'amour en guerre

Les lettres de femmes constituent des variations sur une structure relativement stable. Malgré la diversité sociale des autrices, les mêmes thèmes se retrouvent dans ces 51 lettres, qu'elles émanent d'épouses et de fiancées (32), de mères (8) ou de sœurs (8). Toutefois, ces correspondances ne reflètent guère l'épanchement d'une sentimentalité qui marquerait l'émergence d'un moi ou d'une affectivité modelée

133. Voir notamment Dominique MARGAIRAZ et Philippe MINARD (dir.), *L'information économique, XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Institut de la gestion publique et du développement économique, 2008.

134. Son père à Charles Carron, Guilmercourt, 27 févr. 1758. La course havraise est en déroute pendant la guerre de Sept Ans, nombre de matelots ayant été capturés par la marine britannique dès 1755, tandis que les chantiers navals sont interrompus. Sur cette crise, voir Pierre DARDEL, *Commerce, industrie et navigation à Rouen et au Havre au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Rouen, Société libre d'émulation de la Seine-Maritime, 1966, p. 38-47.

135. Son épouse à Jean-Nicolas Carel, maître charpentier, Le Havre, 3 mars 1758 ; son épouse à Jean Varin, Le Havre, 27 févr. 1758 ; Augustin Drouet à son fils, Saint-Martin, 8 nov. 1757 ; son père à Heroult, « aide-pilote », Rouen, 17 févr. 1758.

136. Pour le cas britannique, voir Patricia Y. C. E. LIN, « Citizenship, Military Families, and the Creation of a New Definition of 'Deserving Poor' in Britain, 1793-1815 », *Social Politics: International Studies in Gender, State & Society*, 7-1, 2000, p. 5-46.

par les manuels d'écriture ou le roman. Il semble plus judicieux d'approcher ces documents comme une manière de saisir des dispositifs sociaux qui formalisent des émotions, comme l'amour ou la peur de la mort, et des croyances.

Presque toutes les épistolières requièrent ainsi d'être informées sur l'état de santé de leurs correspondants. Ces demandes n'ont rien de rhétorique : le taux de mortalité à bord d'un bateau traversant l'Atlantique est élevé (jusqu'à 17 %), et l'hygiène insuffisante – la malnutrition, le scorbut, la pneumonie ou la typhoïde peuvent décimer un équipage, malgré la présence de chirurgiens à bord<sup>137</sup>. Après un long voyage, les défenses immunitaires affaiblies accroissent encore le risque d'épidémies, qui font souvent rage dans les ports d'arrivée. La *Galatée* séjourne justement à Brest, en janvier 1758, alors que le typhus déferle sur la ville depuis novembre 1757. Au terme de cette terrible épidémie, en mars 1758, ce sont plus de 3 000 personnes qui sont mortes à l'hôpital, et entre 5 000 et 7 000 civils dans les faubourgs et villages environnants<sup>138</sup>. Au total, sans doute 12 000 personnes contractent la maladie pendant ces quelques mois. Comme souvent à l'époque moderne, le principal vecteur de diffusion des épidémies se trouve être les troupes armées ou navales. Convoyant des réfugiés d'Acadie vers la France, l'escadre commandée par Du Bois de La Motte rapporte aussi de Louisbourg des soldats et des matelots malades vers l'Europe. Il est de fait probable que la maladie ait déjà commencé à se propager sur le littoral atlantique français dès le printemps 1757<sup>139</sup>. Quoi qu'il en soit, les deux seuls hôpitaux dont dispose la ville de Brest se trouvent rapidement débordés<sup>140</sup>.

Ce que les médecins appellent alors « la fièvre putride » ou « la maladie de Brest » est bien connu de l'entourage des marins de la *Galatée*. Mettre ces lettres en séquence permet de voir comment les familles prennent peu à peu conscience de la gravité de la situation. Ainsi l'épouse de Jean Varin, canonnier, lui écrit-elle depuis Le Havre, le 28 janvier 1758, dans une lettre où, comme souvent, le délai dans la transmission des nouvelles nourrit l'imagination :

*je suis surprise que vous me marquier que la maladie est plus serieuse abrest que je ne pensé je la pense asser serieuse pour me donner bien de linquiétude vous dever estre prevenu que cest asser que vous estes dans lendroit pour que cela me fasse bien de la peine je voudrois que vous fussier déjà party de la.*

Le 27 février, ayant reçu indirectement des informations sur la situation à bord, elle prend à nouveau la plume : « ily a quinze jours que je suis bien dans linsquietude depuis que quesnel a lecrit a sa mere quil y avait moult hommes de malade abord

137. A. CABANTOUS, *Dix mille marins...*, *op. cit.*, p. 269-277.

138. Jean-Pierre GOUBERT, « Environnement et épidémies : Brest au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest* (ci-après *ABPO*), 81-4, 1974, p. 733-743 ; Isabelle GUÉGAN, « Une épidémie de typhus à Brest en 1757-1758. Combattre la maladie et la mort », *Bulletin de la société archéologique du Finistère*, 140, 2012, p. 329-358 ; *ead.*, « Typhus à bord ! L'escadre du comte Du Bois de La Motte confrontée à une épidémie (1757) », *ABPO*, 128-3, 2021, p. 123-155.

139. I. GUÉGAN, « Une épidémie... », *art. cit.*

140. J.-P. GOUBERT, « Environnement et épidémies », *art. cit.*, p. 736.



de la galasté.» Les nouvelles se propagent donc dans la population suivant un circuit déjà évoqué. Après avoir appris elle aussi l'hospitalisation de son époux Henry Artur, matelot, puis son départ pour Rochefort, Françoise Hamelin lui écrit le 4 mars, depuis le village de Bernières, dans l'arrière-pays de Fécamp. Elle ne sait pas encore qu'il a été débarqué sur l'Île d'Aix le 10 février pour raisons de santé. Chaque fois que la *Galatée* touche un port atlantique, nombre de marins restent à quai en raison de la maladie<sup>141</sup>. Certains meurent d'ailleurs à terre<sup>142</sup>. Ces correspondances permettent aussi d'évaluer la propagation de la maladie dans l'équipage, de semaine en semaine, y compris après le départ de Brest. L'épouse de Pierre Emmanuel Delamare, aide-calfat, lui écrit en ces termes depuis Le Havre, en date du 20 février 1758:

*j'ai apreins Mon chere mary quil lui avoit douze homme en la fregates malade de lamaladie de brest j'ai biens peur Mon chere mary pourvous Entendu que Su mal La Se gagné je vous prie denevouslessier ~~ma~~ manquer deriens pour conServer Vôte Santé mon cheres mary qu'il mes cher quetous Les biens du monde entendu quejenai que Vous apenser tous les jours et que je prie Dieu pour vôte ~~conserve~~ Conservation mon cheremary.*

Courant mars, Knosa de Rocherole, officier du roi, apprend à sa mère que le bateau, en partance pour Bordeaux avant de se rendre à Louisbourg, a fait relâche à l'Île d'Aix, avec trente hommes malades à son bord<sup>143</sup>. Cet épisode, aussi dramatique soit-il, montre à quel point la mort en mer est un horizon toujours possible, en temps de paix comme en temps de guerre. En moyenne, les marins meurent entre 40 et 45 ans, soit 15 à 20 ans avant leurs femmes, ce qui explique la forte proportion de veuves dans ce milieu. La nouvelle qu'un bateau est arrivé à bon port, même après un court voyage, est toujours accueillie avec soulagement. Sans même prendre en compte les morts dues à la guerre, 30% des marins meurent en mer de maladies, par noyade ou par accident à bord du bateau<sup>144</sup>. Les accidents dus à des tempêtes ou au brouillard sont en effet fréquents, à une époque où les phares restent rares. La mère de Julien Hequet évoque par exemple le danger du naufrage dans une lugubre lettre à son fils, écrite de Granville le 1<sup>er</sup> mars 1758:

*vous scavez bien que je suis sensible et accidens qui pourrait vous arrivez pensez dont au naufrage vous vous etes exposé priez bien le bondieu et vous tenez toujours asa presence mettez vous sous la protection de la sainte vierge et de votre bon ange gardien priez lait de ne point vous abandonner.*

141. AN, Mar., C<sup>6</sup> 269, Rôle d'équipage de la *Galatée* (1758), fol. 66v.

142. Comme Antoine Des Etables, de Caen, débarqué sur l'Île d'Aix le 10 février et qui y meurt le 8 avr. 1758 (AN, Mar., C<sup>6</sup> 269, Rôle d'équipage de la *Galatée* [1758], fol. 72v).

143. Sa mère à Knosa de Rocherole, Guérande, 26 mars 1758. Voir aussi son épouse à Jean Varin, [Le Havre], 28 janv. 1758.

144. A. CABANTOUS, *Dix mille marins...*, *op. cit.*, p. 268, 279, 282-285.

La mort en mer, qui abandonne les corps sans sépulture et condamne les âmes, est particulièrement crainte par les familles des marins. Quand les hommes sont au large, il revient aux femmes de maintenir la connexion avec le divin. Celles-ci, particulièrement ciblées par la Contre-Réforme, jouent le rôle de « médiatrices culturelles » vis-à-vis de leurs maris<sup>145</sup>. Au sein de notre corpus, les lettres qui expriment la croyance la plus fervente émanent de femmes. Dans les deux missives qu'elle envoie à son mari Jean Baptiste Topsent, Anne Le Cerf décrit ainsi avec soin les prières d'intercession destinées à ce que son époux revienne à bon port :

*dans l'Esperance que Vous auries Vôtre Congé, mais nous ne pouvons Rien à CeLa Ny Les Uns Ny Les autres, Il faut Laisser Letout a la Divine providence Du Seigneur, J'implore toujours Son Bien heureux Secours pour Vous garantir Dans toutes Ses traversées CEst notre meilleur Protecteur, Vous priant De prendre Vospeine En Patience, Comme Je Le fais de mon Costé. [...] Je vous ai recommandé a La Bonne notre Dame la Delivrance Et notre Dame de grace, Et St leonard, Et St adrien [joignez] Vos prieres affin Quelle puisse Estre Exaucé<sup>146</sup>.*

De nombreuses lettres sont aussi émaillées de références à la protection des saints patrons et au culte marial, qui sont particulièrement ancrés dans ces communautés<sup>147</sup>. C'est par exemple le cas de la femme du matelot Henry Artur, qui lui écrit le 30 janvier :

*je vous prie d'avoir toujours biens soint de vous prier le Seigneur quil vous conserve dans votre voyage Et ayez toujours bien confiance a la St vierge quelle vous preserve de danger pour alegard de moy de mon coté je vais toujours prier dieu tous les quinze pour vous<sup>148</sup>.*

Face à la crainte de perdre leurs maris, fils ou frères, on comprend mieux l'emploi par la plupart des épistolières d'un registre fataliste. Jeanne, la sœur de Laurent Sonnier, matelot originaire de Vannes embarqué à bord de la *Galatée* depuis le 29 janvier 1757, lui écrit ainsi de Locmariaquer, le 5 mars 1758, pour confirmer la mort de leur mère et lui annoncer celle de leur père. Loin de s'épancher, Jeanne préfère recourir, avec pudeur, à une vérité éternelle, variante d'une formule employée par les notaires dans

145. A. CABANTOUS, *Les citoyens du large*, op. cit., p. 153. Voir aussi *id.*, *Le ciel dans la mer. Christianisme et civilisation maritime, XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 1990.

146. « Janine » Le Cerf à son mari Jean Topsent, « officier maritime », Quillebeuf, 22 mars 1758. Voir aussi, entre les mêmes interlocuteurs, la missive du 28 février 1758.

147. Voir A. CABANTOUS, *Dix mille marins...*, op. cit., p. 445-447 et 454-455.

148. Françoise Hamelin à son mari Henry Artur, matelot, Saint-Malo, 30 janv. 1758. Voir aussi Marianne Gerar à son fiancé Nicolas Clément Quesnel, Le Havre, 7 févr. 1758 : « il me reste qu'avous souhaiter un bonvoyage, dans lequel si Dieu veut et entens mes feble priere pour votre conservation, je ne doute pas de vous revoir en bonne santé » ; son épouse à Droumard, La Rochelle, 11 avr. 1758 : « que Dieu te garde et te conserve de tous mal et dacsidant saite toute la grace que je demande a Dieu soir et matin dans mes prieres. »

les préambules de testament depuis le xv<sup>e</sup> siècle<sup>149</sup> : « je vous prie mon cher frere de ne point vous chagriner / parce que La mort nous Est Sertaine. »

Dans une lettre à son « très cher epous » Jean Garnier, « officier de marine », écrite de Saint-Vincent (un faubourg de Saint-Malo) et datée du 18 février 1758, Quenette Cherost exprime son amour dans une langue où la croyance en la clémence divine se mêle au désir d'être physiquement réunis :

*Et fidel Epous vous Save que apres dieu vous Ette Seul de qui mon coeur desirre de voir tous Les jour vous Ette persuade de mon amitie et que votre appssance mes bien facheuse mais Revenon a la misericorde de dieu offron Luis nos priere tous ensemble Et il nous fera la grace de nous entrevoir tous EnSante.*

Comment les historiennes et les historiens peuvent-ils traiter des professions d'amour ? Ne sont-elles que stratégies rhétoriques et littéraires ou bien reflètent-elles d'authentiques sentiments ? Peut-on appliquer aux lettres d'amour la grille sociale adoptée jusqu'à présent dans cet article ? Doit-on voir ces échanges comme la manifestation d'un développement de l'amour conjugal ou d'un resserrement de l'affectivité sur le couple, comme on l'a parfois écrit à propos du xviii<sup>e</sup> siècle ? Ce ne sont pas des femmes de marins énamourées et désespérées qui s'expriment ici, mais des correspondantes qui relaient les attentes affectives des communautés familiales et locales. Comme l'a montré Julie Hardwick à propos de Lyon, les voisins, les maîtres et collègues, les amis, et pas seulement les familles, participent constamment à la régulation des relations entre jeunes urbains. Le groupe tend à policer la sexualité prémaritale en veillant que l'intimité des couples se déploie dans l'espace public sous la surveillance supposément bienveillante de tous et toutes<sup>150</sup>. Les lettres des femmes de marins à leurs compagnons occupent elles aussi un statut intermédiaire entre les sphères privée et publique en ce qu'elles combinent la transmission de nouvelles intéressant la communauté et le partage d'émotions intimes. Ainsi de cette lettre signée de son père au matelot Jean le Bourgeois, mais écrite par « la marie », sa fiancée, qui se clôt par une phrase tout en retenue, sans doute parce qu'elle sait que plusieurs la liront : « Jean Le Bourgeois peut Estre persuade que Celle dont il a memoire lassure de Sest plus Soummis Respect et aspire Son hureux retour ainsix que toux Ceux qui Sont avec Eux<sup>151</sup>. »

La rhétorique utilisée pour exprimer les sentiments dans ces lettres ne se conforme pas, ou pas seulement, à un modèle rigide, bien qu'elle respecte certaines conventions épistolaires. Le passage au tutoiement vient par exemple marquer un subtil changement de ton, comme dans cette lettre de la femme du maître

149. La formule canonique est « il n'y a rien de plus certain que la mort, ni de plus incertain que l'heure d'icelle ». Voir Philippe Ariès, *L'homme devant la mort*, vol. 1, *Le temps des gisants*, Paris, Éd. du Seuil, 1977, p. 189.

150. Julie HARDWICK, *Sex in an Old Regime City: Young Workers and Intimacy in France, 1660-1789*, Oxford, Oxford University Press, 2020, p. 38-51.

151. Guillaume le Bourgeois à son fils Jean le Bourgeois, Arromanches, matelot, 11 mars 1758.

calfat Jean Baptiste Emmanuel Gilbert: « je vous prie de ne leser partiaucune au Casion sans me donner de vonouvelle ces lagrace que je te demande<sup>152</sup>. » Dans une autre missive de Marguerite Tarade à son mari Jean Villard, matelot bordelais, on perçoit encore les états d'âme de l'épouse. Tout en justifiant son propre silence, celle-ci commence par lui reprocher de n'avoir pas écrit: « Je suis Bien Surprise mon Cher epeoux Depuis que que vous etes arive abrest De navoir reseu auqunne De vas nouvelle moy qui nan espere pour pouvoir vous en donner De mienne atandu que je ne Saves pas Dadrese pour pouvoir vous écrire. » La remontrance se poursuit par le rappel de la promesse rompue par Jean, qui confirme sa duplicité: « et que vous Deves vous Rapeller que vous me promites que Sitot que vous Series a brest vous me le feries Savoir e me marqueries ou je poures les adreser je voy Bien que vos idèe netet pas vos parolle atandu que vous me Disies Dunne fason evous pansies De l'autre. » Pourtant, consciente sans doute du caractère définitif des mots jetés sur le papier, Marguerite ne souhaite pas conclure la lettre avec acrimonie. Le passage au tutoiement laisse alors deviner une tentative de réconciliation :

*non nostan votre aindifférence jaure toujours la meme amitie pour vous [...] je croy que vous nautre pas Le ceour Sy Deur [cœur si dur] que De me refuser votre emabile Reponse [...] adieu mon Cher amit Dieu te garde et te fase la Grace De faire un Bon voyage ne negligé pas mon Cher amit De me faire reponse Sitot La presante Reseue car je Suis Bien ainquiete<sup>153</sup>.*

Comme le note Marie-Claire Grassi, dans les lettres entre époux, le vouvoiement sert aux reproches, quand le tutoiement est l'apanage de « l'effusion des sentiments »<sup>154</sup>. Dans ce passage habile de l'un à l'autre, les correspondants font varier les registres affectifs. Dans les dernières phrases de la lettre de Marguerite, la répétition du vocable de l'amitié est une autre façon d'exprimer l'amour. Parmi le millier de lettres d'hommes et de femmes de la noblesse normande consultées par M. C. Grassi, le terme est presque toujours utilisé par les femmes pour exprimer « un sentiment amoureux intense et partagé », et n'apparaît que rarement dans son corpus<sup>155</sup>. Il semble bien plus fréquent dans les lettres des femmes de marins.

L'amour et l'affection s'expriment aussi par le truchement d'une coprésence entre l'auteur et le destinataire<sup>156</sup>. Pour décrire des actions non verbales, comme

152. Son épouse à [Jean Baptiste Emmanuel] Gilbert, maître calfat, Le Havre, 5 févr. 1758. Sur ce procédé, voir A. BRUNETON-GVERNATORI et B. MOREUX, « Un modèle épistolaire populaire », *op. cit.*

153. Marguerite Tarade à son mari Jean Villard, matelot, Bordeaux, 27 avr. 1758.

154. Marie-Claire GRASSI, « La correspondance comme discours du privé au XVIII<sup>e</sup> siècle », in M. BOSSIS (dir.), *L'épistolarité à travers les siècles. Geste de communication et/ou d'écriture*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 1990, p. 180-193, ici p. 180.

155. *Ead.*, « Un révélateur de l'éducation au XVIII<sup>e</sup> siècle: expressions de la vie affective et correspondances intimes », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 28-1, 1981, p. 174-184, ici p. 177.

156. Susan M. Fitzmaurice parle de « la fiction d'une présence affective d'un individu absent »: S. M. FITZMAURICE, *The Familiar Letter...*, *op. cit.*, p. 35.

déjà mentionné, les lettres mélangent souvent oral et écrit<sup>157</sup>. Marie Jeanne François Dubosc, l'épouse de Louis Joseph Chambrelan, premier lieutenant de la *Galatée*, écrit par exemple dans le dernier espace restant : « Je passeres fort bien la nuit a te crire je ne trou veres point la plasse de la sinner [signer] ta fidelle pour la vie ta famme chambrelan bonsoir mon cher amy il est minnuet je pansse qui les tans demere poser<sup>158</sup>. » Ces marqueurs temporels, comme griffonnés à la hâte, illustrent à la fois « la durée nécessaire à l'écriture » et le désir de repousser le « dénouement inéluctable de la séparation » et de la clôture<sup>159</sup>. Marie mourra un an plus tard, de cause inconnue<sup>160</sup>.

Le langage des émotions permet aussi de rapprocher les deux partis, en pensée sinon en acte. Les correspondants expriment ainsi leur « plaisir » et leur « bonheur » de recevoir une lettre, utilisant « le lieu commun de la lettre curative »<sup>161</sup>. La référence à des parties du corps a la même fonction, comme chez l'épouse Droumard, qui écrit à son mari : « mon cher marite je me faite le plesir de finir la lettre ant tanbrassant de tous mon coeur je reste avec une amitez possible ta fidelle fame a tous jamais<sup>162</sup>. » La femme de Jean Baptiste Emmanuel Gilbert, maître calfat, recourt elle aussi à cette « conjonction métaphorique du corps et de la lettre<sup>163</sup> » : « je finis en vous embracant de tout mon coeur je suis et seray toute mavie vostre fidelle famme lagibert je tanbrace de tout mon coeur ne pouvant le faire de bouche<sup>164</sup>. » Anne Le Cerf envoie à son « cher mari », le sous-officier Jean Baptiste Topsent, une lettre qui se clôt par ce qui apparaît comme une expression cryptique mais redondante : « je fini par cest mots a vous ecrire en vous envoyant du tres profond de mon coeur et je demeure avec tout les affections et l'amitié possible votre chère épouse et amie pour la vie *la marque*<sup>165</sup>. » S'il s'agissait d'autres correspondants, non mariés par exemple, ces derniers termes pourraient renvoyer à un mode de chiffage pour parler d'amour<sup>166</sup>. Mais rien de tel ici. L'expression signale simplement que Jeanne ne sait pas signer sa lettre, qui a certainement été

157. G. SCHNEIDER, *The Culture of Epistolarity...*, *op. cit.*, p. 109 et 112.

158. [Marie Jeanne François Dubosc] à son mari « Monsieur Chambrelan officier sur la fregate de Roy la galattee », s. l. n. d.

159. C. DAUPHIN, P. LEBRUN-PÉZERAT et D. POUBLAN, *Ces bonnes lettres*, *op. cit.*, p. 111.

160. ADSM, 4E2701, Registre de la paroisse Notre-Dame, Le Havre, 28 nov. 1761, n. fol. : le certificat de mariage de Louis Joseph Chambrelan avec Thérèse Macquerel précise qu'il est « veuf de Marie Jeanne François Dubosc inhumée en la paroisse de fontaine le vingt huit d'aoust mil-sept cens cinquante neuf suivant son extrait mortuaire a nous remis ».

161. C. DAUPHIN, P. LEBRUN-PÉZERAT et D. POUBLAN, *Ces bonnes lettres*, *op. cit.*, p. 144.

162. Son épouse à Droumard, La Rochelle, 11 avr. 1758. Il ne m'a pas été possible d'identifier Droumard dans les rôles de la *Galatée*.

163. G. SCHNEIDER, *The Culture of Epistolarity...*, *op. cit.*, p. 119.

164. Son épouse à [Jean Baptiste Emmanuel] Gilbert, maître calfat, Le Havre, 17 mars 1758.

165. Anne Le Cerf à son mari Jean Topsent, « capitaine matelot », Quillebeuf, 28 févr. 1758 (je souligne).

166. Cette pratique est avérée bien avant le XVIII<sup>e</sup> siècle. À ce sujet, voir J. DAYBELL, *The Material Letter...*, *op. cit.*, p. 165 sq.

écrite par un ou une intermédiaire<sup>167</sup>. De fait, une autre missive adressée à son époux, le 22 mars 1758, provient d'une plume différente de la précédente. Ceci n'empêche pas l'affleurement de sentiments qui trouvent à s'exprimer pudiquement. Des désirs charnels percent même dans une lettre qu'écrit encore la même autrice au même destinataire, signant cette fois de son surnom :

*Mr Et maDame Mahieu Vous Embrasse Et moy qui suis Dans Le Dernier des Ennuis  
De Vous Posseder, Et En espirant Cet heureux Cardeure Je Vous Sui Et Seroy toutte ma  
Viye avec Lamitié La plus profonde tout a Vous  
Mon chermary  
Votre Et obeissante femme Nanette*<sup>168</sup>.

Affirmer son désir d'entendre ou de voir la personne aimée correspond à ce que G. Schneider appelle « les tropes de la présence dans l'absence<sup>169</sup> ». En jurant fidélité éternelle, les femmes des marins et des prisonniers cherchent à combler les effets d'une longue séparation, comme Gillette Garnier, qui écrit à son époux « Jan » de Saint-Brieuc, le 5 mars 1758 : « quel est la peine que deux coeurs bien unis ensemble recent [ressentent] d'une si Longue apsence. » Décrire à l'autre sa propre absence est l'un des archétypes du discours amoureux, analysé par Roland Barthes : « [L]'autre est absent comme référent et présent comme allocutaire. De cette distorsion singulière naît une sorte de présent insoutenable<sup>170</sup>. » Cette souffrance met à l'épreuve et fortifie l'amour de l'autre. C'est ainsi qu'il faut comprendre les tentatives de réduire la distance spatiale et temporelle séparant mari et femme, toujours sous la plume de Gillette :

*Lennuy et limpatiance ou je suis de ne pouvoir pas jouir de vostre aimable presence Car je  
puis Vous assurer que Les jours me dure des mois entieres et les mois que je met au nombres des  
annes croyant que tous ces nombre et espaces de temps devoient mestre fain a mes ennuis*<sup>171</sup>.

Si la lettre incarne, par sa seule existence, attention et amour<sup>172</sup>, les couples recourent à des « pratiques émotionnelles » variées<sup>173</sup>. Apprenant que son mari Henry Artur va partir pour l'Amérique, sa femme exprime son chagrin en semblant l'implorer de

167. Lors de son mariage, contrairement à son mari, Anne ne sait pas signer : Évreux, Archives départementales de l'Eure, BMS (1750-1772), 8 Mi 3325, 2 déc. 1752, registres paroissiaux de Quillebeuf-sur-Seine, n. fol. Le registre mentionne l'union d'Anne Le Cerf et de Jean Baptiste Topsent, « mattelot ».

168. « Janine » Le Cerf à son mari Jean Topsent, « officier maritime », Quillebeuf, 22 mars 1758. Les deux lettres ne montrent pas non plus le même niveau de *literacy*.

169. G. SCHNEIDER, *The Culture of Epistolarity...*, *op. cit.*, p. 115.

170. Roland BARTHES, *Fragments d'un discours amoureux*, Paris, Éd. du Seuil, 1977, p. 21-22, cité et discuté dans C. DAUPHIN, P. LEBRUN-PÉZERAT et D. POUBLAN, *Ces bonnes lettres*, *op. cit.*, p. 131-140.

171. Gillette Garnier à son mari Jean Garnier, Saint-Brieuc, 5 mars 1758.

172. G. SCHNEIDER, *The Culture of Epistolarity...*, *op. cit.*, p. 123-124.

173. J. HARDWICK, *Sex in an Old Regime City*, *op. cit.*, p. 58.

solliciter ses dons, comme pour compenser son éloignement: « voyant que vous allez vous écarter si loin de moy Je suis biens Surprins que vous ne me mandez point Si vous avez besoins de cheminse ou de harde ou biens des Soulier Je vous prie de me le mandé Et je vous ennavoiré<sup>174</sup>. » Ainsi l'affection familiale peut-elle être rappelée et raffermie par l'envoi d'objets, de vêtements, de mouchoirs, de chaussures ou de bonnets, dont la modicité témoigne de la modestie des patrimoines<sup>175</sup>.

Quoi de plus personnel et intime qu'une lettre écrite par une femme à son mari? Cet article a proposé, *a contrario*, d'appréhender les correspondances familiales comme source d'histoire sociale. Cette perspective tend à remettre en cause un certain nombre d'antinomies inadéquates pour penser les sociétés d'Ancien Régime. L'alphabétisation ou la *literacy* n'apparaissent pas comme des critères nécessaires pour participer à la culture épistolaire. Dans ces échanges, la distinction entre cultures orale et écrite est souvent brouillée, de même que la séparation entre sphères publique et privée. Les lettres de la *Galatée* ne peuvent être lues par les historiennes et les historiens qu'en raison d'un destin tragique qui les fit atterrir dans des archives d'État. Leur caractère « public », nous l'avons vu, va cependant au-delà de ces questions de classements archivistiques.

Ces couples d'oppositions sont particulièrement problématiques pour aborder des sociétés maritimes caractérisées à la fois par une forte intégration communautaire et par l'expérience de l'absence des hommes, en temps de paix comme en temps de guerre. Les familles des marins parviennent à contourner les barrières érigées à la circulation des nouvelles par la guerre et la censure étatique. En recourant à leurs cousins, voisins ou connaissances, les proches des marins mettent en place des réseaux très efficaces, grâce auxquels circulent, dans les deux sens, des informations entre villes côtières et navires au large. Si cet article s'est focalisé sur des missives écrites aux marins, les rares collections conservées de lettres de marins manifestent des pratiques épistolaires similaires. Dans ces lettres écrites depuis les bateaux, on retrouve la mention de destinataires multiples, les salutations à la parentèle et aux voisins, l'usage de scribes ou l'anxiété chez les marins laissés sans nouvelles et comparant jalousement leur sort à ceux de leurs collègues<sup>176</sup>.

Au-delà de leur contenu, ces lettres ont pour fonction d'assurer leur destinataire que l'auteur est toujours en vie. De plus, chacun a conscience du caractère aléatoire de leur circulation, ce qui explique sans doute leur apparente sécheresse ou économie, du moins pour le lecteur contemporain. On comprend aussi la relative rareté des détails « intimes », si l'on entend par là des informations « strictement personnelles », dans des documents voués à circuler largement au sein de réseaux

174. Françoise Hamelin à son mari Henry Artur, matelot, Saint-Malo, 30 janv. 1758.

175. C. DAUPHIN, P. LEBRUN-PÉZERAT et D. POUBLAN, *Ces bonnes lettres*, *op. cit.*, p. 171-172.

176. Voir des exemples dans A. HAWKINS et H. WATT (éd.), *Letters of Seamen...*, *op. cit.*, p. 13, 16, 19 et 27.

sociaux aux contours lâches et plus larges que la seule famille<sup>177</sup>. Sans nier l'affectivité exprimée par de nombreuses lettres, cet article n'a pas voulu analyser ces émotions – peur, colère ou amour – en termes de construction du soi ou comme reflet d'une transformation des modèles littéraires d'expression des sentiments qui s'opère au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>178</sup>. Optant pour un prisme social, l'analyse a montré combien les communautés liées par les lettres de la *Galatée* sont construites à la fois par un contexte spécifique, celui de l'absence des hommes, en temps de paix comme en temps de guerre, et des formes matérielles d'expression tout à fait singulières. Si le silence d'un correspondant suscite l'angoisse en raison du risque de disparition en mer, cette peur est aussi entretenue par les modes collectifs de transmission de l'information, qui se réverbère d'une lettre à l'autre.

S'agissant de ces communautés, l'utilité même du concept de « privé » doit donc être soulevée, une question qui se pose plus largement pour les historiens et les historiennes de l'époque moderne. Que nous dit le passage du vousoiement au tutoiement dans une lettre dont on sait qu'elle sera lue par de multiples lecteurs ? L'équivalence entre famille et sphère privée n'est guère convaincante, non seulement parce qu'elle repose sur un emploi « curieusement ahistorique » de catégories du XIX<sup>e</sup> siècle exportées vers les siècles antérieurs, mais aussi parce qu'elle confine les femmes au monde domestique<sup>179</sup>. Or les femmes jouent un rôle pivot dans la résilience de ces sociabilités communautaires, dont les lettres sont le ciment. L'historiographie des femmes en temps de guerre a légitimement souligné que ces périodes sont des moments de mise à l'épreuve. Disparitions temporaires ou permanentes, blessures de guerre et violences sexuelles, misère et traumatismes sont un lot commun<sup>180</sup>. Mais ces lettres aux populations navigantes confirment aussi combien ces femmes ne restent pas passives face aux événements. Si ces documents, par leur caractère fragmentaire, soulèvent des problèmes méthodologiques depuis longtemps pointés par l'histoire des femmes – ne serait-ce que la difficulté à identifier les femmes dans les sources –, ils sont d'une grande richesse<sup>181</sup>. Les lettres que ces femmes adressent à leurs maris, fils ou frères ne sont pas que des

177. C. MONAGLE *et al.* (dir.), *European Women's Letter-Writing...*, *op. cit.*, p. 198. Voir aussi Cécile DAUPHIN, « Écriture de l'intime dans une correspondance familiale du XIX<sup>e</sup> siècle », *Le divan familial*, 11-2, 2003, p. 63-73.

178. Voir notamment William M. REDDY, *The Navigation of Feeling: A Framework for the History of Emotions*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001, p. 141-172.

179. Janet L. NELSON, « The Problematic in the Private » [lecture critique de Paul VEYNE (dir.), *Histoire de la vie privée*, vol. 1, *De l'Empire romain à l'an mil*, Paris, Éd. du Seuil, 1999], *Social History*, 15-3, 1990, p. 355-364, ici p. 355.

180. Sur les violences de guerre, voir notamment Sharon BLOCK, *Rape and Sexual Power in Early America*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 2006. En français, l'essentiel des travaux ne porte pas sur l'époque moderne, et encore moins sur le XVIII<sup>e</sup> siècle. Voir par exemple Philippe NIVET et Marion TRÉVISI (dir.), *Les femmes et la guerre de l'Antiquité à 1918*, Paris, Economica, 2010. Merci à Sylvie Steinberg pour les échanges sur ce point.

181. Sur cette approche, voir Marisa J. FUENTES, *Dispossessed Lives: Enslaved Women, Violence, and the Archive*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 2016; Durba GHOSH, *Sex and the Family in Colonial India: The Making of Empire*, Cambridge, Cambridge University Press, 2006, p. 133-169.



gages d'amour; ce sont aussi des transactions économiques qui montrent la variété des rôles qu'elles occupent en temps de guerre comme en temps de paix, tels que d'assurer la gestion du patrimoine familial ou la négociation avec les créditeurs<sup>182</sup>. Ces femmes ne se contentent pas d'échanger par voie épistolaire. Elles mènent aussi des actions auprès d'autres instances pour s'informer du destin des membres de l'équipage. Les femmes et mères de marins interagissent avec les administrateurs de la marine pour se voir verser la solde de leurs maris et fils quand ceux-ci sont en mer, obtenir leur libération s'ils sont faits prisonniers et faciliter leurs velléités de résistance face au recrutement dans la Marine royale<sup>183</sup>. Loin d'être à l'écart de l'histoire des États ou de l'histoire de la guerre, les femmes, y compris issues de milieux populaires, en sont bien des actrices incontournables.

*Renaud Morieux*  
*Faculty of History, University of Cambridge*  
 rm656@cam.ac.uk



182. Ces stratégies de survie ont été étudiées en détail pour le monde britannique: voir notamment Jennine HURL-EAMON, «The Fiction of Female Dependence and the Makeshift Economy of Soldiers, Sailors, and their Wives in Eighteenth-Century London», *Labor History*, 49-4, 2008, p. 481-501; Kit CANDLIN et Cassandra PYBUS, *Enterprising Women: Gender, Race, and Power in the Revolutionary Atlantic*, Athens, University of Georgia Press, 2015.

183. La sœur et la mère du pilotin Nicolas Godefroy refusent d'écrire «une lettre de Mentrie» à l'administration des classes, qui lui permettrait d'obtenir son congé, car «cela se serait peut être cause que vous y resteriez plus longtemps» (Rouen, 26 mars 1758). Pour un exemple d'intercession d'une mère pour obtenir la libération de son fils prisonnier, voir R. MORIEUX, *The Society of Prisoners*, *op. cit.*, p. 69; sur les stratégies utilisées par les femmes pour toucher la solde de leurs maris, voir Margaret R. HUNT, «Women and the Fiscal-Imperial State in the Late Seventeenth and early Eighteenth Centuries», in K. WILSON (dir.), *A New Imperial History: Culture, Identity, and Modernity in Britain and the Empire, 1660-1840*, Cambridge, Cambridge University Press, 2004, p. 29-47.